

Rentrée universitaire 2025-2026
Début des cours le 13 septembre prochain

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7248 - MARDI 05 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

ENIE Sidi Bel Abbès
Vers la production
de 05 millions de tablettes

P04



Prévention des feux de forêt
en cette période climatique difficile

De nouvelles mesures en vigueur

Lire en page 03

P07

ORAN

Régression de 40 % du nombre des intoxications alimentaires

**Les fortes chaleurs ou le risque
des produits non conformes**

AADL pépinière

Les pannes d'ascenseurs deviennent insupportables

Logements publics locatifs

Remise des clés à plus de 1.000 bénéficiaires



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

ALGÉRIE-ONU

Renforcer la coordination avec les agences onusiennes

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a reçu, dimanche à Alger, la Coordinatrice résidente des Nations Unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Ammassari, et la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, avec lesquelles elle a examiné les moyens de renforcer la coordination avec les agences onusiennes, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur les moyens de consolider le partenariat et de renforcer les mécanismes de coordination entre son

département et les différentes agences des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'économie verte et du développement durable, en vue de soutenir les efforts nationaux dans ce secteur. La rencontre a également été l'occasion de passer en revue la vision stratégique du ministère et les perspectives de développement du secteur de l'environnement et de la qualité de vie et de mettre en avant les réalisations accomplies sur le terrain, notamment dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et les agences onusiennes, conclut le communiqué.

Commerce extérieur

Réunion sur la situation des marchandises bloquées aux ports

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig a coprésidé, dimanche, avec le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, une réunion consacrée à l'examen de la situation des marchandises importées bloquées au niveau des ports, a indiqué un communiqué du ministère. A cet effet, il a été décidé de "libérer", à titre exceptionnel, toutes les marchandises bloquées au niveau des ports, des aéroports et des zones sous contrôle douanier y compris celles expédiées au territoire douanier avant le 3 août 2025

(Date d'expédition), selon la même source. Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, s'est déroulée en présence du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des représentants de la Banque d'Algérie, et de l'Association des banques et d'établissements financiers (ABEF).

Pour ses positions en faveur de son pays

L'ambassadrice du Soudan exprime sa gratitude envers l'Algérie

L'ambassadrice de la République du Soudan, Mme Nadia Mohamed Khair Osman, a exprimé, dimanche, sa gratitude et sa reconnaissance envers l'Algérie pour ses efforts et ses positions à l'égard de son pays dans les différents fora régionaux et internationaux. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, l'ambassadrice a indiqué avoir transmis au président de la République "les salutations de son frère, le président du Conseil de souveraineté transitoire, le général Abdel Fattah al-Burhan, ainsi que la reconnaissance du Soudan, direction et peuple, pour le soutien et l'appui du peuple algérien frère face aux différents défis". Soulignant que ces positions "découlent des valeurs et des principes du vaillant peuple algérien", l'ambassadrice soudanaise a ajouté, dans le même contexte, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a exprimé son aspiration à poursuivre les efforts visant à

promouvoir les relations bilatérales pour qu'elles soient à la hauteur des liens historiques enracinés entre les deux pays et peuples frères". Par ailleurs, elle a salué la teneur de son entretien avec le président de la République, précisant que les discussions ont permis d'aborder "les réalisations accomplies en matière de renforcement des relations bilatérales dans les domaines économique, commercial, culturel et sportif". Ainsi, Mme Mohamed Khair Osman a indiqué qu'en plus des consultations politiques et des échanges de délégations, d'importants projets dans le domaine de la documentation ont été concrétisés, couronnés par la publication du premier ouvrage commun sur le rôle du Soudan dans le soutien à la Révolution algérienne. L'ambassadrice soudanaise a exprimé "sa gratitude aux autorités et responsables algériens pour avoir facilité sa mission tout au long de sa mission en Algérie", ajoutant avoir "bénéficié d'une expérience riche, et de l'estime ainsi que de la considération du peuple algérien".

Cherfa reçoit l'ambassadeur du Japon

Les perspectives de développement de la coopération bilatérale examinées

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, dimanche, l'ambassadeur du Japon auprès de l'Algérie, M. Suzuki Kotaro, avec lequel il a examiné les perspectives de développement des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines relevant du secteur, comme l'agriculture, le développement rural, la pêche et l'aquaculture, précise la même source, ajoutant que la rencontre avait permis aux deux parties de mettre en avant la solidité et la profondeur des relations

historiques privilégiées unissant les deux pays. A cette occasion, l'ambassadeur du Japon a fait part de la volonté de son pays de développer de nouveaux mécanismes d'échange et de coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines du développement humain et économique, en particulier en matière de formation des compétences, d'appui aux start-up et de transfert de connaissances, selon le communiqué. Il a également cité le domaine du développement technologique, notamment en matière de techniques agricoles, d'irrigation intelligente, de gestion moderne des fermes et de formation professionnelle, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération entre l'Algérie et le Japon.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Prévention des feux de forêt en cette période climatique difficile

De nouvelles mesures en vigueur

Par B.Kamel

Qu'est-ce qu'il faudrait comme solution imparable pour atteindre une «tolérance zéro» en incendies de forêt ? Pour diminuer le risque d'incendies, il est essentiel d'éliminer la végétation inflammable, de débroussailler et de créer des zones pare-feu. C'est l'une des solutions clés et déterminantes à laquelle recourt la protection civile en Algérie, ces dernières années. Oui, les fortes chaleurs menacent la végétation et causent notamment des pertes, un stress hydrique, des brûlures ainsi que la réduction de la production de la nourriture des animaux. Souvent, les conséquences peuvent être désastreuses comme l'amenuisement en termes de surfaces agricoles utiles pour la production des céréales, de légumes ou de fruits. En effet, il est connu que la sécheresse avec ses effets immédiats sur les tapis verdâtre et végétal menacent sérieusement le monde ces dernières années. Les tristes incendies des deux avant dernières années sont encore vivaces à travers les esprits des Algériens d'autant plus que les leçons ont été cette fois-ci retenues. L'Algérie qui n'est pas en reste a mis en place un plan national de prévention et de lutte mais devant la persistance de cette menace climatique induite par le réchauffement excessif et extraordinaire de dame Planète, d'autres mesures s'imposent à plus d'un titre. Certes, si les fortes chaleurs des deux premiers mois de l'été 2025 n'ont pas suscité jusqu'ici de conséquences graves induites par un durcissement climatique en Algérie en comparaison des années 2022 et 2023, il n'empêche pas moins que les mesures de vigilance sont aujourd'hui accrues pour parer à toute éventualité. Dans une approche proactive, le ministère de l'intérieur des collectivités locales avait, rappelons-le, appelé en juillet les citoyens à la vigilance et à signaler tout

départ de feu pour faciliter l'action et les interventions des pompiers. Mais face à la menace croissante des feux de forêt due en majeure partie à des hausses de température, le gouvernement a durci les mesures. Certaines de ces mesures sont d'ores et déjà entrées en vigueur dans le cadre du dispositif de prévention contre les feux de forêt comme la mobilisation des colonnes mobiles, la mise en place et le renforcement des drones de surveillance outre le renforcement en effectifs mobilisés en agents de protection civile avec la participation d'autres corps comme la gendarmerie nationale en sus d'autres mesures qui viennent juste d'être dévoilées comme l'élimination de la végétation inflammables. A cet effet, la Direction générale des forêts (DGF) a pris une série de mesures proactives dans le cadre de la prévention des feux de forêt durant la saison 2025, au regard des conditions climatiques difficiles marquées par une forte hausse des températures, a indiqué le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Saïd Si Ali. Dans une déclaration, M. Si Ali a précisé que l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, fait face annuellement à des incendies qui ravagent la couverture végétale, d'où l'adoption, par les hautes autorités, d'une stratégie nationale axée sur la proactivité et la coordination entre les différents secteurs avec pour objectif de préserver le patrimoine forestier du pays comme en 2024, où les feux de forêt avaient diminué de 91%. Le responsable a cité, dans ce sens, l'installation d'une commission nationale de protection des forêts regroupant des représentants de 13 ministères, en sus de 40 commissions de wilaya, de 471 commissions au niveau des daïras et des wilayas déléguées et de 1.263 commissions communales chargées de la préparation et de la mise en œuvre de la campagne de lutte contre les incen-

dies. Evoquant les mesures prises sur le terrain, il a précisé que les sentiers forestiers ont été nettoyés et dégagés de toute végétation inflammable, des tranchées coupe-feu ont été créées et celles existantes ont été nettoyées, des tours de guet ont été installées pour détecter rapidement d'éventuels départs de feux et des points d'eau ont été aménagés pour faciliter les interventions des services concernés en cas d'incendie. Il a également fait état de la mobilisation de 544 véhicules de première intervention, de 42 camions d'approvisionnement en eau, de 497 tours de guet et de 40 colonnes mobiles, chacune équipée de huit camions anti-incendie, en plus de la création de 120 postes avancés de lutte contre les incendies au niveau des sites les plus exposés. Il a ajouté que pour renforcer la surveillance, 35 drones ont été intégrés aux missions de veille et de détection précoce des feux, en attendant l'acquisition de 80 autres au profit des différentes conservations des forêts. La DGF a aussi insisté sur l'importance de la sensibilisation communautaire comme première ligne de défense, et ce, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation, en collaboration avec la Protection civile et la Gendarmerie nationale, et de rencontres sur le terrain pour alerter sur les risques liés à l'allumage de feux à proximité des forêts. Dans le cadre de la coopération intersectorielle, l'entreprise Sonelgaz prend en charge le nettoyage des espaces sous les lignes à haute tension, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) procède au débroussaillage des abords des voies ferrées et le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base assure, quant à lui, le nettoyage des abords des routes. Mis à contribution eux aussi, les agriculteurs sont tenus d'aménager des tranchées d'au moins cinq mètres de largeur à proximité des zones boisées pour contenir d'éventuels départs de feux.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Plages sales, zéro civisme

Avant de se lancer dans le thème, ça ne se rait pas une mauvaise idée que l'on en donne une petite définition, sur c'est quoi au fait, ce civisme dont l'on a assez dit et redit.. Donc, le civisme, de manière générale, serait l'ensemble des comportements et des attitudes qui manifestent le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen envers sa communauté et ses institutions. C'est le sens des responsabilités, le respect des lois et des règles, et la participation à la vie collective caractérisant une conduite citoyenne. Si le civisme était tout ça, on ne pourrait donc jamais avoir le sens du civisme, sans une formation voire sans une éducation soutenue, dispensée du citoyen dès son jeune âge. En effet, on ne peut pas reprocher au citoyens son manque de civisme, alors qu'on n'avait rien fait afin que l'on inculque les principes du civisme dans l'esprit du citoyen. Le civisme n'est pas un don inné, c'est une culture qui s'apprend dès que l'on est en bas âge. En principe, l'École, les établissements de l'Education nationale, la Mosquée, les établissements religieux, les médias, les réseaux sociaux, les partis politiques, les associations citoyennes sont des supports qui pourraient participer à propager le civisme au sein de la société. Bien sûr qu'il faudrait ajouter à cela, une main de fer juridique. Même dans les pays avancés inspirant et envoûtant tout le monde chez nous, sont à cheval quand il s'agit de transgresser les règles du civisme...et comme dans le temps les comportements imposés par le moyen de la cravache, vont petit à petit devenir des habitudes et des comportements spontanés, bien intégrés dans les actions et les réactions quotidiennes du citoyen. Il serait judicieux de se cultiver au lieu de passer son temps comme un idiot à s'auto-flageller. Le manque de civisme est constaté dans les plages comme dans n'importe quel autre endroit, à commencer par les décharges des poubelles devant sa porte. L'on remarque que même les pouvoirs publics ne sont pas inquiétés au sujet de ces questions. La situation se dégrade de plus en plus avec le temps et les autorités concernées ne sont pas, du tout du tout, préoccupées par des réalités de plus en plus, désobligeantes et insupportables. Un Etat dont l'ensemble des citoyens sont civiquement éduqués serait plus facile à gérer voire à développer, qu'un État désordonné par le manque de civisme et de conscience citoyenne et sociétale.

Université d'été de la RASD

«Le peuple sahraoui ne reculera pas d'un iota sur ses objectifs»

Par Nadira FOUAD

Exactions, répression accrue, violations des droits humains, emprisonnement, grève de la faim entre autres, sans oublier la terreur des policiers et services de sécurité qui meublent quotidiennement la vie des sahraouis dans les territoires occupés par le Makhzen. L'université d'été de la RASD en Algérie est devenue un rendez-vous incontournable pour faire une évaluation annuelle de ce conflit qui perdure depuis des lustres et dont le processus d'autodétermination sous l'égide de l'ONU peine à être concrétisé. Il est toujours bloqué par l'entêtement marocain. Les présents à cette manifestation qui est la 13ème édition de l'université d'été, ouverte hier à la grande salle de l'université Mohamed Bouguerea à Boumerdes, du 04 jusqu'au 13 du mois d'août, dont des cadres amis de la cause sahraoui et du Front Polisario et de la RASD ont témoigné de leur entière compassion devant ce qui se trame chez le belligérant dans les territoires occupés par les marocains et la situation précaire des sahraouis dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

Dans son allocution de circonstance après l'ouverture officielle de ce rendez-vous de solidarité, le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hammoudi Bayoun, a saisi cette opportunité pour mettre en exergue la solidarité de l'Algérie au peuple sahraoui dans sa quête à son autodétermination ou pour lui «le soutien indéfectible de l'Algérie, fidèle à ses martyrs et à son histoire libératrice». Selon ses propos devant ses hôtes algériens, sahraouis et des corps accrédités en Algérie, l'importance stratégique de cette université d'été constitue un cadre de formation, de renforcement des compétences et d'échange pour les cadres sahraouis, puisque c'est «un espace intellectuel qui enrichit les connaissances des responsables sahraouis et incarne la solidarité indéfectible entre les peuples sahraoui et algérien». Ce rendez-vous se veut un espace de réflexion, de dialogue et d'approfondissement des connaissances qui vise à renforcer la capacité de résistance des militants, en les dotant d'outils de compréhension et d'action adaptés aux défis actuels, affirment les organisateurs. Pour l'orateur «son peuple ne reculera pas d'un iota sur ses objectifs, soulignant sa

détermination à poursuivre la lutte jusqu'au recouvrement de sa liberté, en comptant sur lui-même et sur le soutien de nos alliés à travers le monde». Dans son intervention d'ouverture, il a également dénoncé avec fermeté les pratiques du régime marocain dans les territoires sahraouis occupés. Il a mis en garde contre les «alliances dangereuses» du Maroc, notamment avec l'Etat sioniste, et les tentatives de certains pays à légitimer l'occupation en installant des représentations consulaires dans les villes sahraouies occupées. Tout en plaidant pour le respect de la légalité internationale, il a réaffirmé que «le Front Polisario est prêt à entamer des négociations directes, sérieuses et sans conditions, sous l'égide des Nations unies, pour parvenir à une issue juste, qui respecte le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir». Pour ce qui est de l'ordre du jour de cette rencontre, les organisateurs sahraouis nous ont communiqué un ordre du jour bien préparé puisque selon eux, il s'agit d'un espace de réflexion, de dialogue et d'approfondissement des connaissances pour le renforcement de la capacité de résistance des militants, en les dotant d'outils de com-

préhension et d'action adaptés aux défis actuels». En effet, organisé en collaboration avec le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), ce rendez-vous rassemblera des cadres sahraouis, des intellectuels, des personnalités politiques ainsi que des diplomates amis de la cause sahraouie. L'ordre du jour qui s'étalera pour une semaine est prévu pour des conférences, des ateliers et des tables rondes sur la situation des sahraouis dans les territoires occupés par le belligérant et sur les stratégies de mobilisation, les enjeux de sécurité au Sahel, la cyber-guerre, les mutations contemporaines des conflits ou encore les leçons tirées des mouvements de libération africains, dont celui de l'Algérie, etc... Le nouvel ambassadeur de la RASD en Algérie, Khatri Adouh, a affirmé, après avoir été reçu à la présidence algérienne, son engagement à renforcer les liens historiques entre les deux nations et leurs peuples, ancrés dans une histoire commune, une identité islamo-arabe et africaine, car ces relations reposent fondamentalement sur la lutte commune contre le colonialisme, la domination, l'injustice et l'exploitation».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

OPEP+, Alger ajuste le robinet du brut

C'est un virage stratégique qui en dit long sur les ambitions retrouvées de l'OPEP+. Di manche, lors d'une réunion expéditive tenue par visioconférence, huit de ses membres, dont l'Algérie, ont acté une hausse coordonnée de leur production de pétrole à hauteur de 547.000 barils par jour dès septembre. L'objectif ? Regagner des parts de marché et rassurer sur la stabilité de l'approvisionnement mondial, alors que les tensions entre l'Occident et la Russie réactivent les incertitudes géopolitiques. Un changement de cap assumé, qui enterre symboliquement les coupes drastiques opérées ces dernières années pour soutenir des prix vacillants. «L'OPEP+ a passé le premier test», commente Jorge Leon, de Rystad Energy à Reuters. Comprendre : malgré ces hausses successives — plus de 2,5 millions de barils par jour depuis avril — les cours tiennent bon. Le Brent flotte autour des 70 dollars, confortant les membres du cartel dans leur lecture optimiste des fondamentaux. Parmi les contributeurs à cette nouvelle injection de brut, l'Algérie augmente sa production de 11 000 barils par jour, une décision confirmée par le ministère de l'Énergie. Si ce volume peut sembler modeste, il s'inscrit dans une dynamique plus large : celle d'un retour progressif du pays dans le jeu diplomatique pétrolier, avec un œil rivé sur ses recettes d'exportation. Dans un contexte de demande saisonnière robuste, cette hausse algérienne vise aussi à préserver sa compétitivité, notamment face à ses voisins du Golfe. «Jusqu'à présent, le marché a très bien absorbé ces barils additionnels, aussi grâce à l'activité de stockage en Chine», note Giovanni Staunovo, analyste chez UBS. Et d'ajouter : «Le défi désormais est politique, pas technique». Washington continue de faire pression sur l'Inde pour réduire ses achats de pétrole russe, pendant que les regards se tournent vers la décision très attendue de Donald Trump sur la Russie, prévue ce vendredi. L'OPEP+, qui pèse pour la moitié de la production mondiale, joue ainsi sur deux fronts : stabiliser les prix tout en reconstruisant sa part de marché, érodée ces dernières années. La prochaine réunion du groupe, prévue pour le 7 septembre, pourrait bien dessiner les contours d'une nouvelle phase : celle de la levée, ou non, des dernières réductions en vigueur. D'ici là, l'Algérie, comme les autres producteurs, scrutera les courbes... et les coulisses.

Bourses mondiales

L'or reste stable mais s'achemine vers une troisième semaine de baisse

Les prix de l'or sont restés stables vendredi, mais le métal précieux s'oriente vers une troisième perte hebdomadaire consécutive, pénalisé par le raffermissement du dollar et le recul des anticipations de baisse des taux de la Fed. Dans la matinée, l'or au comptant s'échangeait à 3.288,89 dollars l'once, en repli de 1,4% sur la semaine. Les contrats à terme américains cèdent 0,3% à 3.339,90 dollars. Le billet vert a atteint son plus haut niveau depuis fin mai, rendant l'or moins attractif pour les détenteurs d'autres devises. La Fed a maintenu mercredi ses taux entre 4,25% et 4,50%, réduisant les espoirs d'un assouplissement monétaire en septembre. Les indicateurs économiques publiés cette semaine ont renforcé cette position. Parallèlement, les tensions commerciales alimentent l'incertitude: le président américain Donald Trump a imposé de nouveaux droits de douane à plusieurs partenaires, dont le Canada, le Brésil, l'Inde et Taïwan. Parmi les autres métaux précieux, l'argent recule de 0,7% à 36,50 dollars l'once, le platine perd 0,8% à 1.278,40 dollars et le palladium cède 0,2% à 1.188,28 dollars. Ces trois métaux s'orientent également vers des pertes hebdomadaires.

ENIE Sidi Bel Abbès

Vers la production de 05 millions de tablettes

Par Mohamed Nouar

L'Entreprise Nationale des Industries Électroniques (ENIE), fleuron industriel de Sidi Bel Abbès, s'apprête à entamer un programme de production ambitieux visant à fabriquer 5 millions de tablettes électroniques d'ici 2029. Cette initiative stratégique, alignée sur la volonté du Président de la République de diversifier et de relancer la production nationale, particulièrement dans le secteur des technologies numériques, représente une étape cruciale pour l'autonomie technologique de l'Algérie. L'annonce de la reprise de cette production a été faite par le Président-Directeur Général de l'ENIE lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya. Cette décision marque la fin d'une interruption de deux ans, laissant derrière elle une période d'incertitude. En 2022, l'entreprise avait déjà démontré sa capacité en produisant plus de 150 000 tablettes destinées aux élèves du primaire, une initiative saluée avant son arrêt soudain pour des raisons demeurées non élucidées. La relance de ce projet a été explicitement évoquée par le Prési-

dent de la République lui-même, lors de sa visite remarquée au pavillon de l'ENIE à l'ouverture de l'Exposition Internationale le 25 juin. Cette approbation au plus haut niveau de l'État souligne l'importance stratégique accordée à la numérisation du système éducatif algérien. Le responsable de l'ENIE a, pour sa part, réaffirmé la pleine capacité de son entreprise à relever ce défi d'envergure, soulignant la disponibilité des ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre de cette chaîne de production massive. Le succès de la première expérience de production de tablettes numériques est également mis en avant comme gage de la faisabilité de cette nouvelle ambition. La fabrication de ces 5 millions de tablettes s'appuiera sur les unités industrielles existantes de l'ENIE, privilégiant l'intégration de composants localement disponibles et l'expertise de la main-d'œuvre algérienne. Cette approche renforce non seulement la chaîne de valeur nationale, mais contribue également à la création d'emplois et au transfert de compétences. L'objectif principal de ce programme est de répondre aux besoins croissants du secteur de l'éducation.

L'ENIE aspire à la généralisation de l'utilisation des tablettes électroniques à toutes les écoles primaires du pays, participant activement à la numérisation de l'administration éducative. Actuellement, 52 écoles primaires dans la wilaya de Sidi Bel Abbès bénéficient déjà de cet équipement numérique, offrant un aperçu du potentiel de transformation de ce projet à l'échelle nationale. Au-delà de l'impact éducatif, la relance des chaînes de production et l'ouverture de nouvelles unités par l'ENIE visent à consolider sa position sur le marché local des équipements électroniques. Cette stratégie s'inscrit dans une démarche plus large de réduction de la dépendance aux importations, un impératif économique pour l'Algérie. En renforçant sa capacité de production nationale, l'ENIE contribue directement à la souveraineté économique et technologique du pays. Ce projet audacieux de l'ENIE ne se limite pas à la simple production de dispositifs électroniques ; il incarne une vision de l'Algérie de demain, une nation résolument tournée vers le numérique, où l'éducation est un levier de développement et l'industrie nationale, un moteur de croissance autonome.

Donald Trump met à jour ses surtaxes douanières

Le Canada et la Suisse durement touchés

Le président américain Donald Trump a signé jeudi soir le décret fixant le montant des nouvelles surtaxes douanières qui toucheront les produits de dizaines de pays entrant aux Etats-Unis, bousculant l'ordre économique mondial avec ces barrières commerciales particulièrement prohibitives pour le Canada et la Suisse. La Maison-Blanche, qui a l'ambition de "restructurer le commerce mondial au bénéfice des salariés américains", a accordé un répit de quelques jours. Ces nouvelles taxes sur les importations prendront effet le 7 août, et non ce vendredi 1er août comme attendu initialement, pour permettre aux douanes de s'organiser pour leur collecte. "Le décret et les accords commerciaux conclus ces derniers mois rompent avec les règles qui régissaient le commerce international depuis la Seconde Guerre mondiale", a souligné Wendy Cutler, vice-présidente de l'Asia Society Policy Institute. Ces décisions menacent d'augmenter les coûts des entreprises et les prix payés par les consommateurs. Elles risquent d'entraîner un ralentissement de l'économie mondiale, même si le Fonds monétaire international (FMI) s'est montré mardi moins pessimiste qu'il y a encore trois mois. Les Bourses européennes ont ouvert dans le rouge vendredi. La plupart des marchés asiatiques ont clôturé en petite baisse. Pour certains pays, pas de surprise. La surtaxe affichée dans le décret est celle obtenue après des mois de négociations avec Washington qui a cherché à obtenir d'eux le plus de concessions possibles, sans subir de représailles. L'Union européenne (UE), le Japon ou la Corée du Sud



voient ainsi leurs produits taxés à hauteur de 15%, et le Royaume-Uni de 10%. L'UE a aussi obtenu une exemption pour des secteurs clés, mais d'autres surtaxes restent en place, à l'instar du vin et spiritueux dont les exportateurs français ont dit vendredi craindre "des effets" sur l'emploi. Pour d'autres pays, ce sera la douche froide, comme la Suisse, qui écope d'une surtaxe de 39%, bien davantage que ce qui lui avait été promis en avril (31%). Le gouvernement fédéral suisse a pris acte de cette décision vendredi "avec grand regret", mais veut croire à "une solution négociée". Le Canada voit les droits de douane appliqués à ses produits passer de 25% à 35%, sauf s'ils sont couverts par l'accord de libre-échange entre les trois pays d'Amérique du Nord. Son Premier ministre Mark Carney s'est dit "déçu", mais a appelé à "acheter canadien et diversifier [les] marchés d'exportation" de son pays. Ottawa n'a pas coopéré afin de réduire le flot de fentanyl et autres drogues entrant aux Etats-Unis, selon la Maison-Blanche.

Donald Trump a aussi jugé un accord "très difficile" en cas de reconnaissance de la Palestine par le Canada, envisagée par Mark Carney. La plus forte surtaxe concerne la Syrie (41%), suivie du Laos (40%). Plusieurs économies asiatiques ont exprimé vendredi leur satisfaction de voir leurs exportations touchées par une surtaxe inférieure à ce que Washington avait brandi au départ. C'est le cas de la Thaïlande, avec 19% contre 36% initialement, qui a salué un "succès majeur". Ou du Cambodge, 19% contre 49% initialement, qui a évoqué "la meilleure nouvelle possible". La Chine, en négociations avec les Etats-Unis pour prolonger leur trêve commerciale courant jusqu'au 12 août, a dénoncé vendredi un protectionnisme qui nuit à "toutes les parties". Un pays a échappé aux foudres de Donald Trump, pour l'heure : le Mexique a obtenu un sursis de 90 jours avant une éventuelle augmentation de droits de douane. L'exécutif américain a en revanche puni le Brésil, plus tôt dans la semaine.

Révolution du congé de maternité en Algérie

Une avancée majeure pour la protection des familles

Par Mohamed Nouar

La promulgation de la loi n°25-08 du 19 juillet 2025 marque un tournant décisif dans le paysage législatif algérien, spécifiquement en matière de protection sociale des familles et de soutien aux mères actives. Cette nouvelle disposition, qui modifie et complète la loi n°83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales, introduit des innovations substantielles en matière de congé maternité, alignant l'Algérie sur les standards internationaux de protection de la maternité et de la petite enfance. Au cœur de cette réforme se trouve l'extension significative de la durée du congé maternité. Désormais, les mères actives bénéficieront d'un congé de 150 jours consécutif, intégralement rémunéré à 100 % du salaire journalier. Une avancée notable est que cette durée n'est pas sujette à réduction en cas de naissance prématurée, garantissant ainsi une période de repos et de récupération adéquate quelle que soit la date de l'accouchement. Il est à noter que ce congé peut débuter jusqu'à 42 jours avant la date prévue de l'accouchement, offrant une flexibilité précieuse aux futures mères. Consciente des défis que peuvent rencontrer certaines familles, la nouvelle loi prévoit des mécanismes de prolongation du congé maternité, assurant un soutien continu dans les situations délicates à savoir pour la première Prolongation (50 jours) si, après les 150 jours initiaux, la mère ne peut reprendre son activité professionnelle en raison d'un handicap, d'une malformation congénitale

ou d'une maladie grave du nouveau-né nécessitant un accompagnement ou une intervention médicale, une prolongation de 50 jours supplémentaires est accordée, toujours avec une indemnisation à 100 %. Cette prolongation est conditionnée par la soumission d'un dossier médical justificatif, incluant un certificat délivré par un pédiatre spécialiste, déposé au moins 15 jours avant la fin du congé légal. Dans les cas où l'état de santé du nouveau-né persiste et requiert des soins prolongés, une seconde prolongation est envisageable. Celle-ci peut s'étendre sur une durée maximale de 165 jours supplémentaires, sans interruption, et maintient un taux d'indemnisation de 100 %. Cette mesure exceptionnelle est également subordonnée à la présentation d'un nouveau dossier médical et d'un certificat attestant du besoin continu de soins, la demande devant être soumise au moins 15 jours avant l'expiration de la première prolongation.

Ces dispositions témoignent d'une approche holistique et empathique, reconnaissant la nécessité de soutenir les mères confrontées à des situations médicales complexes de leurs nourrissons. Afin d'assurer une diffusion large et une compréhension claire des nouvelles mesures, la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS), en collaboration avec son agence de Sidi Bel Abbès, organise une campagne nationale d'information les 5, 6 et 7 août 2025. Cette initiative est essentielle pour garantir que toutes les mères actives et les employeurs soient pleinement infor-

més de leurs droits et obligations. La campagne mettra en exergue plusieurs points cruciaux notamment l'engagement de l'État, sous l'impulsion présidentielle, à renforcer la protection sociale de la famille et à soutenir activement la mère travailleuse. La campagne insistera sur la capacité des autorités publiques à adapter le cadre législatif aux évolutions sociales et sanitaires, en privilégiant des mécanismes flexibles et équitables qui répondent aux besoins familiaux et consacrent l'équité sociale et le soutien à la maternité comme droits constitutionnels. Un accent particulier sera mis sur l'importance de préserver le système national de sécurité sociale et de valoriser les efforts du Ministère du Travail visant à améliorer sa performance et son exhaustivité. Il est impératif de rappeler que cette nouvelle mesure est entrée en vigueur dès le 23 juillet 2025, marquant le début d'une ère nouvelle pour la protection de la maternité en Algérie.

Cette loi ne représente pas seulement une avancée sur le plan des droits sociaux, mais aussi un investissement dans l'avenir de la nation, reconnaissant le rôle fondamental de la mère et de la famille dans le développement social et économique du pays. Cette réforme ambitieuse s'inscrit dans une vision globale de développement humain durable, où le bien-être des citoyens, et particulièrement celui des femmes et des enfants, est érigé en priorité nationale. Elle témoigne de la volonté de l'Algérie de bâtir une société plus juste, plus équitable et plus protectrice pour tous ses membres.

Protection des données à caractère personnel

L'ANPDP informe l'ensemble des acteurs des amendements apportés à la loi

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a informé, dimanche dans un communiqué, l'ensemble des acteurs concernés par le traitement des données personnelles des individus dans le cadre de la prestation de services, ainsi que les personnes physiques exerçant une activité professionnelle ou commerciale impliquant le traitement des données à caractère personnel, des principaux amendements apportés à la loi.

"L'ANPDP informe l'ensemble des acteurs concernés par le traitement des données personnelles des individus dans le cadre de la prestation de services par les administrations et établissements publics, les personnes morales privées (entreprises, organisations, associations), ainsi que les personnes physiques exerçant une activité professionnelle ou commerciale impliquant le traitement de données à caractère personnel, des principaux amendements apportés à la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques en matière de protection des données à caractère per-

sonnel, modifiée et complétée par la loi 25-11 du 24 juillet 2025", précise la même source. Concernant la désignation du "représentant habilité" du responsable du traitement, un nouveau poste intitulé "Délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO)" a été créé, dont les principales missions sont définies à l'article 41 bis de la loi, ajoute la même source. Dans ce contexte, l'Autorité nationale rappelle l'obligation de se conformer aux dispositions de l'article susmentionné, lequel oblige le responsable du traitement à "designer un Délégué à la protection des données à caractère personnel", "choisi en fonction de ses qualités professionnelles, notamment ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques relatives à la protection des données à caractère personnel", et à communiquer à l'Autorité nationale les informations permettant de contacter le délégué désigné (nom complet, coordonnées, organisme auquel il appartient, etc...). "Outre l'obligation de tenir un registre comprenant un inventaire actualisé des violations relatives aux données personnelles tel que stipulé

dans l'article 43 de la loi, les deux nouveaux articles 41 bis 2 et 41 bis 3 disposent que le responsable du traitement ainsi que le sous-traitant tiennent "un registre des activités de traitement" sous format électronique ou papier, ainsi qu'un "carnet automatisé de traitement des données à caractère personnel. Ces registres sont mis, sur sa demande, à la disposition de l'ANPDP", a indiqué la même source. Cet amendement prévoit "de nouvelles obligations pour les autorités compétentes procédant au traitement des données à caractère personnel aux fins de prévention et de détection des crimes, d'enquêtes, de poursuites pénales et d'exécution des peines". L'article 27 bis stipule que l'ANPDP est dotée de pôles régionaux chargés du contrôle et de l'audit auprès des institutions publiques et privées traitant des données à caractère personnel". "Le non-respect de cette obligation constitue une violation de la loi et expose le responsable du traitement à des mesures de contrôle et des mises en demeure prises conformément aux prérogatives conférées à l'ANPDP", selon la même source.

Accidents de la route

09 morts et 283 blessés ces dernières 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 283 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche un bilan de la Protection civile. «Durant la période du 2 au 3 août 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 211 interventions, suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, qui ont fait 9 morts et 283 blessés», précise la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec trois (3) morts et un (1) blessé, suite à une collision entre deux voitures, survenue dans la commune et daïra de Had El Sahari. Par ailleurs, trois (3) personnes sont décédées par noyade, dont une (1) en mer à Tlemcen et deux (2) autres dans des réserves d'eau à Skikda et Tébessa, révèle le communiqué. Cependant, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 663 personnes d'une mort certaine, dont 227 ont été prises en charge sur place tandis que 68 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, poursuit la même source.

Coup de filet anti-drogue à Sidi Bel Abbès

100g de cocaïne saisis et 03 individus écroués

Un important coup de filet a été mené par les éléments de la 11ème Sûreté urbaine de Sidi Bel Abbès, aboutissant à la saisie de 100 grammes de cocaïne et d'une quantité de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de trois individus. L'information a été confirmée par un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès. Agissant sur la base de renseignements précis concernant un individu impliqué dans le trafic de cocaïne et de kif en milieu urbain, les policiers de la 11ème Sûreté urbaine ont durant la semaine écoulée déclenché une série d'investigations. Ces efforts ont permis l'arrestation en flagrant délit du suspect principal. Lors de son interrogatoire, le dealer a dénoncé ses deux complices, qui ont également été appréhendés par les enquêteurs. Les perquisitions menées par les forces de l'ordre ont permis de récupérer 100 grammes de cocaïne, une quantité de kif traité, ainsi qu'une somme de 12 millions de centimes, représentant les recettes présumées du trafic de drogues. Une balance électronique et d'autres outils liés à cette activité illicite ont également été saisis. Les trois mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent, qui a ordonné leur incarcération. **Mohamed Nouar**

Rentrée universitaire 2025-2026

Début des cours

le 13 septembre prochain

Les cours au sein de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur débuteront le samedi 13 septembre 2025, en prévision de la rentrée universitaire 2025-2026, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "En prévision de la rentrée universitaire 2025-2026, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a notifié les présidents des conférences régionales des universités, de prendre attache avec les recteurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi qu'avec le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), pour les informer qu'il a été décidé que les enseignants-chercheurs rejoignent leurs postes de travail le samedi 6 septembre 2025, tandis que le début des cours est fixé au samedi 13 septembre 2025 pour les différents cycles de formation au niveau de tous les établissements d'enseignement supérieur", précise le communiqué.

DAIRA DE BENI-SAF
COMMUNE DE BENI-SAF

Conformément à la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
Conformément Aux Dispositions De L'article 65 Du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marches Publiques Et Délégation De Service Public.
Vu Le P.V De La Commission Des Jugements Et D'évaluation Des offres De La Commune De Béni Saf pour évaluation En Date Du 22-07-2025 Le président de l'Assemblée populaire communale de La Commune De Béni Saf Informe Les Soumissionnaires Ayant Participé Dans L'Avis D'appel D'offre Nationale Ouverte Avec Exigences Des Capacités Minimales N°07 délivrer en journal le 08-07-2025 Le Projet Est Attribué Provisoirement A L'entreprise Suivant :

Projets	Soumissionnaires	Montant proposé	Montant Corrigé	Matricule fiscal	Délais	OBS
Acquisition De 03 Camions 8M3 pour évacuation des déchets	ETS ALL MOTORS HADBI EL HOSSEYN	27.060.600.00DA	//	18802040101433042 00	29 JOURS	Admis Techniquement

En vertu de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marches Publiques Et Délégation De Service Public.
L'avis appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N°07 délivrer en journal le 16-01-2025 .
Peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivants la date de l'avis d'attribution provisoire du projet à compter de la date de la première parution au journal.
Tous les soumissionnaires sont intéressés de se rapprocher ou plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE	ANEP N°2531011134	05.08.2025
-------------------------------	--------------------------	-------------------

DAIRA DE BENI-SAF
COMMUNE DE BENI-SAF

Conformément à la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
Conformément Aux Dispositions De L'article 65 Du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marches Publics Et Délégation De Service Public.
Vu Le P.V De La Commission Des Jugements Et D'évaluation Des Offres De La Commune De Béni Saf pour évaluation En Date Du 22-07-2025 Le président de l'assemblée populaire communale de
La Commune De Béni Saf Informe Les Soumissionnaires Ayant Participé Dans L'Avis D'appel D'offre Nationale Ouverte Avec Exigences Des Capacités Minimales N°06 délivrer en journal le 08-
07-2025 Le Projet Est Attribué Provisoirement A L'entreprise Suivant :

Projets	Soumissionnaires	Montant proposé	Montant Corrigé	Matricule fiscal	Délais	OBS
Travaux D'aménagement D'un Parc Communal A GHARIBO	BENNOUR LARBI	23.369.124.80DA	//	197822050058135	05 MOIS	Offres uniquement

En vertu de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marches Publiques Et Délégation De Service Public.
L'avis appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N°07 délivrer en journal le 08-07-2025 .
Peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivants la date de l'avis d'attribution provisoire du projet à compter de la date de la première parution au journal.
Tous les soumissionnaires sont intéressés de se rapprocher ou plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE	ANEP N°2531011139	05.08.2025
-------------------------------	--------------------------	-------------------


المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
ALICEF
المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GRUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE
SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA
« S.C.I.S. »
 ش.ذ.ر - راسماتلا الإجماعى : 1 050 000 000 DA
 N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98
 SIEGE SOCIAL : 95 BP SAIDA (W. SAIDA) - Algérie.
 Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16
 E-MAIL : sdg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr

2 éme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/ D.T/S.CI.S/2025

La société des ciments de Saïda (**S.C.I.S**) lance un avis d'appel d'offres national ouvert aux entreprises spécialisées dans le domaine : « Extraction, chargement et transport d 125 000 tonnes d'Argile de la carrière d AIN HADJAR (SAIDA) à la cimenterie de Hassasna

Les entreprises concernées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de **30 000,00 DA** auprès du secrétariat de la commission des achats de la SCIS Sis à Hassasna, wilaya de Saïda- Algérie ou par e-mail.

La date limite de dépôt des offres est le **17 AOUT 2025**

1. **L'OFFRE TECHNIQUE** contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention : **OFFRE TECHNIQUE.**

- 2. L'OFFRE COMMERCIALE** contenant la lettre de soumission, l'offre financière établie selon les exigences du cahier des charges, et le détail estimatif et quantitatif de l'offre financière : **OFFRE COMMERCIALE**.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure **fermée et anonyme** sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR »

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES ACHATS DE LA SCIS
2 EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/ D.T/S.C.I.S/2025

« Extraction, chargement et transport de 125 000 tonnes d'Argile de la carrière d'AIN HADJAR (SAIDA) à la cimenterie de Hassasna »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des achats de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des achats faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100742 05.08.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération international des

**organisations des donneurs de sang**

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى نوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أمات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تترك منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمله الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Une régression de 40 % du nombre des intoxications alimentaires à Oran

Les fortes chaleurs ou le risque des produits non conformes

Par B. Habib

A Oran, les intoxications alimentaires sont un problème majeur de santé publique. Un net recul du nombre des intoxications alimentaires est observé dans la capitale de l'ouest durant la période juin-juillet de la saison estivale 2025 par rapport à la même période de 2024, a dévoilé lundi la direction de la Santé et de la Population (DSP). Depuis que le ministère de commerce a prôné une nouvelle approche proactive avec des campagne de sensibilisation des commerçants, de contrôle de terrain et d'opérations de surveillance avec la participation, entre autres, organisations de l'association nationale de défense des consommateurs et des citoyens, l'une des conséquences a été sans nul

doute la réduction progressive des cas d'intoxications alimentaires. Le Dr Boukhari de la DSP note, à cet effet, «une régression notable de l'ordre de 40% du nombre des intoxications alimentaires à Oran comparé à l'été 2024» non sans signaler au passage une moyenne de 10 à 15 cas par jour durant les deux premiers mois de l'été 2025 contre 20 à 30 ou 35 cas par jour en été 2024» ce qui, selon lui, dénote d'une prise en charge efficiente du phénomène, ces dernières années en haut lieu et d'une prise de conscience améliorée par les commerçants et les opérateurs économiques et les citoyens. Il faut noter qu'en juin 2025, pour ne citer que ce premier mois de la saison estivale, il n'y a pas eu d'information spécifiques sur des cas «graves» d'intoxications alimentaires

sauf qu'il faudrait impérieusement comme l'indiquent les protocoles d'usage attendre le mois Août pour se référer au bilan des trois mois pour pouvoir tirer des conclusions sur la situation sanitaire à propos du phénomène. A titre comparatif, les intoxications alimentaires avaient chuté jusqu'à 60% à Oran en été 2022 année faste selon les chiffres disponibles ce qui fait croire qu'il pourrait s'agir probablement d'un record en la matière. Les intoxications représentaient jadis un problème sérieux et significatif de santé publique avec des centaines de cas enregistrés chaque année. Les conséquences peuvent être terribles allant des troubles digestifs aux complications plus sérieuses voire mortelles notamment chez les populations vulnérables.

AADL pépinière

Les pannes d'ascenseurs deviennent insupportables

Par Mohamed Sellam

Le problème des pannes d'ascenseurs devient insupportable, il affecte le quotidien de nombreux copropriétaires notamment ceux résidents aux étages supérieurs, les personnes âgées et les personnes à motricité limitée, sans oublier les enfants en bas âge. La fréquence des pannes d'ascenseurs de la cité pépinière en est un exemple frappant. La vie devient difficile voire impossible au regard du stress presque journalier causé par ce calvaire. Quel que soit le bloc, il n'y a pas un jour que Dieu fait, où un ascenseur ne «tombe» en panne, parfois les deux. C'est le branle-bas de combat, pour retrouver le concierge s'il existe, afin de lui signaler cette panne, ou se rendre au bureau du responsable du site pour l'informer. Tout cela en tout début de matinée, sinon la suite est connue de tous, car certaines pannes peuvent perdurer dans le temps, notamment le cas de pannes enregistrées lors du Week-end et des jours fériés. Pas d'astreinte, pour débloquer une situation, où des personnes sont coincées à l'intérieur si ce n'est le courage et la bienséance des autres résidents du bâtiment. Ignorant les tenants et aboutissants des procédures de réparations, quelquefois certaines prises en charge tardent à venir, nous souli-



gnent certains résidents particulièrement des retraités qui «prennent» sur leur dos ce genre de doléance si préoccupante, parfois au détriment de leur frêle santé. Quelques résidents du bloc 14, entre-autres, nous ont manifesté leur inquiétude quant au devenir du second ascenseur qui après plus de deux longues années d'arrêt a subi une réparation par un sous-traitant choisi par AADL. Sa remise en service

tant attendue, a jeté le désarroi parmi les habitants, puisque moins de quarante-huit heures après, celui-ci tomba en panne ...malheureusement. Inquiets pour leur quotidien et celui de leurs enfants, les habitants ne savent plus à quel saint se vouer. Selon certains propos recueillis sur place, il semblerait que ces ascenseurs ont près d'une vingtaine d'année d'âge, et qu'il est donc logique qu'ils soient sujet à des pannes dues à l'usure des systèmes et que leur vétusté est visible à l'extérieur comme à l'intérieur. Dans certaines cabines, il faut faire attention pour ne pas se salir avec de l'huile qui dégouline sur les parois. Il s'agit du lubrifiant de graissage nous dit-on. Certains comportements pouvant générer de fréquentes pannes, la surcharge de la part des usagers, a un impact négatif sur le bon fonctionnement de l'ascenseur, nous explique un ascensoriste à charge des réparations. Devant le ras le bol souvent manifesté aux responsables locaux AADL et au vu des lenteurs de prise en charge pénalisant les habitants, ces derniers exigent un suivi et une intervention rapide en cas de panne tout en lançant un appel pressant à Monsieur le Directeur Général AADL pour intervenir personnellement afin de soulager la détresse et l'appréhension qui ronge la vie de nombreux copropriétaires.

A cause d'une violente bagarre entre femmes

Panique au milieu des passants à Akid Lotfi

Par A.Kader

Le grand boulevard, longeant les bâtiments de la cité BATOR, a été aux environs de minuit de la soirée d'avant-hier, le théâtre d'une panique au milieu de dizaines de passants. La cause n'est autre qu'une violente bagarre qui a éclaté entre 02 filles accompagnées d'une femme d'un certain âge et 02 filles arrivées sur les lieux dans un véhicule touristique. Selon des témoins, les premiers actes de violence verbale ont commencé au niveau d'un restaurant. Quelques minutes après, les

acteurs de cette bagarre sont passés aux coups de poings et étirement des cheveux sur le trottoir et au milieu de la route bloquée par un nombre considérable de véhicules. A cet instant, la foule a été surprise par le jet de bouteilles d'eau, lancées par les occupants des bâtiments. Une façon pour protester contre l'anarchie qui règne dans leur quartier. Jeunes et adultes ont tenté de toutes leurs forces de séparer et calmer ces femmes. Durant un long moment, la violence a pris le dessus. Face au danger que présentait le jet de bouteille, la foule a commencé à quitter les lieux. A

moins de 20 minutes, c'est la deuxième partie. Les 02 filles véhiculées reviennent sur les lieux et la bagarre reprend avec plus de violence. C'est au moment où une bouteille en verre explose au plein milieu de la foule que tout le monde a préféré se sauver. Face à la gravité des jets de bouteilles, la bagarre s'est terminée et les curieux ont commencé à quitter les lieux. Il faut dire que depuis le début de cet été, Akid Lotfi, connaît une anarchie causée par des automobilistes et motocyclistes conduisant des motos très bruyantes jusqu'à des heures tardives de la nuit.

12 décès au niveau des plages de la wilaya d'Oran

Le bilan des noyades de plus en plus lourd

Malgré les opérations de sensibilisation, les appels à la vigilance et le nombre important de recrutement des surveillants de baignades, le nombre des morts par noyade, est de plus en plus lourd, au niveau des plages relevant de la wilaya d'Oran. Selon une source bien informée, les éléments de la protection civile, ont enregistré durant les mois de juin et juillet, pas moins de 12 décès aux niveaux des plages, dont 06 après les heures de surveillance et 06 autres sur les plages interdites à baignade. Sur une zone côtière qui compte 34 plages, les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont effectué 861 opérations, qui ont permis de sauver 424 victimes d'une mort certaines. Ce même bilan fait ressortir, l'évacuation de 126 personnes vers les services des urgences de différents hôpitaux. On apprend que l'âge des victimes décédées varie entre 14 et 24 ans. Au mois de juin dernier Oran, a enregistré 06 morts. Un bilan classé 2eme après celui de la wilaya de Mostaganem. La hausse des noyade a atteint de juin de cette année 2025, un taux de 3,4% par rapport à l'année 2025. A.Kader

Logements publics locatifs

Remise des clés à plus de 1.000 bénéficiaires



Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran ont entamé dimanche la remise des clés à plus de 1.000 bénéficiaires de logements publics locatifs dans la commune d'Oran, au niveau du quartier des 1.600 logements de Sidi El-Bachir, selon les services de l'Office. Selon la même source, cette opération, qui se poursuivra durant plusieurs jours, s'inscrit dans le cadre de la grande campagne de relogement et de distribution de logements dans la wilaya d'Oran, portant sur l'attribution de 7.424 logements publics locatifs à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse. Pour assurer la réussite de cette opération, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, dont des les agents de l'OPGI déployés dans les différentes zones de cette nouvelle cité d'habitation, composée d'immeubles de 9 étages, dotée d'aires de jeux pour enfants et des espaces verts, a-t-on indiqué. Pour rappel, dans le cadre de célébration de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, la wilaya d'Oran a distribué un total de 7.454 unités de logement, dont 6.096 logements publics locatifs. Parmi ces nouvelles unités d'habitation, 1.120 ont été attribuées dans le cadre du relogement des habitants du terrain «Chabat» dans le quartier «Sanaouber», 937 unités dans le cadre de la troisième phase de la même opération à Benfreha, 23 unités à Gdyl et 4.076 au profit de demandeurs classés par points à travers 14 communes. L'opération a également donné lieu à la distribution de 30 logements promotionnels libres implantés dans le pôle urbain «Chahid Ahmed Zabana» de la commune de Misserghine.

Brèves de Saïda Par OULD OGBAN

Coup de théâtre à la direction de l'Education

Alors que toute la famille éducative de la wilaya de Saida attendait l'arrivée du nouveau directeur de l'Education, Kendi Abbes, qui fut évincé du poste de SG de la direction en question, en octobre 2017 (voir Édition du 3 août dernier), finalement, c'est un proviseur d'un lycée à Annaba, M. Amour qui a été installé dans ses nouvelles fonctions à la tête de l'Education de la wilaya de Saida par le SG de la wilaya, M. Saadi Abdelkader. Cela s'est passé avant-hier. Rien n'a été mentionné dans cette décision-surprise quant aux motifs de cette dernière, nous dit-on.

Le DEP de la wilaya évincé

Dans le cadre d'un mouvement partiel initié par le département du ministre de l'Habitat, il a été procédé au limogeage du directeur actuel de la direction des Equipements publics. La passation entre le nouveau et l'ancien directeur est attendue au cours de cette semaine, nous dit-on.

Insalubrité, nos imams doivent réagir

La majorité des cités de la ville souffrent d'une accumulation d'ordures ménagères et de gravats résultant de différents travaux de construction. La négligence et le laxisme des citoyens contribuent à aggraver cet état de fait et à anéantir les efforts déployés par les services chargés du nettoyage pour améliorer l'image de marque de la ville. Pour mémoire, en 1956, lors d'un concours de la ville la plus propre et coquette d'Afrique du Nord, Saïda avait supplanté Djerba de Tunisie et Ifrène du Maroc. Interrogés, certains citoyens diront : «Nos imams doivent réagir et inciter les gens à ne pas jeter leurs ordures n'importe où. Ne dit-on pas que la propreté est la moitié de la foi ?». Sans commentaires !

Sougueur (Tiaret)
01 mort et 04 blessés dans un accident de la route



L'unité secondaire de protection civile de la daïra de Sougueur est intervenue, avant hier à 17h20, suite à un accident de la circulation impliquant une voiture touristique qui a dérapé et percuté violemment un arbre, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de Tiaret. En effet, l'accident s'est produit sur la route nationale n° 6, au point kilométrique 24, reliant les communes de Sougueur et Tounina. L'accident a causé le décès d'un homme de 51 ans et des blessures à divers degrés de gravité à quatre autres personnes, âgées de 13 à 59 ans. Elles ont été rapidement prises en charge et transportées à l'hôpital Mimouni Taher de Sougueur. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les causes réelles de ce tragique accident mortel. L. Bouhala

Sidi Bel Abbès

Valorisation des déchets organiques

Par Mohamed Nouar

Dans un contexte mondial où la gestion durable des ressources et la réduction de l'empreinte écologique sont devenues des impératifs, la wilaya de Sidi Bel Abbès se positionne en fer de lance d'une approche novatrice de valorisation des déchets organiques. Face à l'accroissement exponentiel des flux de déchets, la nécessité de solutions conformes aux cadres législatifs s'impose avec acuité, et l'Algérie, à travers sa loi n° 25-02 du 20 février 2025, réaffirme son engagement en faveur d'une économie verte et circulaire. Cette législation d'avant-garde, modifiant et complétant la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001, est une pierre angulaire de la stratégie nationale visant à préserver l'environnement et la santé publique pour les générations futures. Signée par le Président Abdelmadjid Tebboune, elle instaure un cadre propice à l'émergence d'un modèle économique régénérateur, axé sur plusieurs piliers fondamentaux à savoir la responsabilité environnementale étendue des producteurs, les engageant directement dans le cycle de vie de leurs produits, l'amélioration significative du tri des déchets, à la fois au niveau national et local, comme préalable indispensable à toute valorisation, l'encouragement robuste de l'investissement dans le secteur du recyclage, identifié comme un nouveau moteur de croissance économique, affranchi de la dépendance aux hydrocarbures, le renforcement du contrôle via des systèmes numériques et une révision des sanctions, garantissant l'application rigoureuse des nouvelles dispositions, le traitement des accumulations historiques de déchets, héritage d'anciennes pratiques de gestion, la mise en place d'un système local intégré pour la valorisation des déchets organiques, avec un accent particulier sur ceux générés par les marchés et les restaurants, le lancement d'expériences de fertilisation à gran-



de démontrer la faisabilité et les bénéfices de cette approche. La décision ministérielle conjointe prévue pour le 02 octobre 2025, établissant les spécifications techniques et les conditions de culture des fruits et légumes frais, confère une pertinence accrue à la récupération des résidus organiques. Cette pratique se révèle être l'une des avenues les plus prometteuses pour la valorisation des déchets organiques, offrant des avantages écologiques et économiques substantiels. En effet, la transformation de ces déchets en fertilisants organiques constitue une alternative durable aux engrais chimiques, dont le coût et l'impact environnemental sont de plus en plus problématiques. Cette démarche permet de réduire la dépendance aux engrais de synthèse, souvent onéreux et polluants, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, en évitant l'incinération ou l'enfouissement des déchets, améliorer la fertilité des sols de manière pérenne, en enrichissant leur structure et leur capacité de rétention d'eau et activer des mécanismes de partenariat et de gestion intégrée, favorisant la collaboration entre les différents acteurs locaux. Parallèlement à ces efforts législatifs et techniques, des campagnes de sensibilisation et de contrôle sur le terrain sont essentielles pour inculquer les principes du tri et de la valorisation des déchets

té. L'objectif est d'encourager des comportements environnementaux durables, transformant ainsi chaque citoyen en acteur du changement. L'engagement de l'État dans ce domaine se traduit par des investissements concrets, dont la station de compostage de plantes organiques située au centre technique d'enfouissement de Sidi Bel Abbès. Avec une capacité de production impressionnante de 1309 quintaux, cette installation répond à toutes les exigences réglementaires pour la commercialisation de son produit. Son efficacité et son rendement ont été démontrés de manière probante sur les cultures agricoles locales, attestant de la viabilité technique et économique de cette approche. Sidi Bel Abbès, par son action proactive et son intégration des principes de l'économie circulaire, offre un modèle inspirant pour l'ensemble du territoire national.

Marsat Ben M'hidi
Des camps d'été pour les jeunes du sud

Le centre de vacances et de loisirs pour adolescents accueille actuellement 50 jeunes de la wilaya d'El Bayadh âgés de 15 à 17 ans. Selon les responsables, la relance des camps d'été destinés aux adolescents s'inscrit dans la nouvelle stratégie du ministère de la jeunesse, qui repose sur l'attraction, la structuration et l'encadrement des jeunes Algériens afin qu'ils interagissent avec les différents programmes proposés par ces structures. Ces camps d'été axés sur le renforcement de l'esprit patriotique, des valeurs de citoyenneté, de civisme et du travail et vise à développer chez les jeunes des savoir-faire. Il faut noter que 2000 enfants de la communauté nationale à l'étranger ont été pris en charge par le ministère dans le cadre du programme du président de la République, afin de renforcer l'esprit patriotique chez les enfants de la diaspora. Par ailleurs, Marsat Ben M'hidi accueille tous les ans des estivants de tout le territoire national. M.AMMAMI

Maghnia

Les ordures envahissent la ville



En cette période où la chaleur atteint une température élevée, Maghnia croule sous les ordures. Dans les cités, les quartiers, au centre-ville, les déchets ménagers forment un décor désolant. Des moustiques et une odeur nauséabonde envahissent l'atmosphère. Les immondices n'ont pas été levées depuis plus de dix jours. Il semble que les camions de l'APC sont en panne, mais jusqu'à quand? «Nous avons appris que tous les camions à ordures sont hors service, mais cette situation va durer jusqu'à quand ? Nous vivons au milieu des déchets, avec tous les risques de maladies. Chaque jour, les poubelles grandissent, les moustiques et les chiens errants sont devenus nos compagnons. Au wali d'intervenir». Maghnia, qui compte plus de 300 000 habitants, est devenue une décharge publique. MOHAMMED AMMAMI

Skikda

Les soldes d'été suscitent l'engouement des citoyens

Les soldes d'été dans la ville de Skikda suscitent beaucoup d'engouement de la part des citoyens qui y voient une belle opportunité pour s'offrir différents articles d'habillement à prix réduit. Lors d'une tournée qui a conduit l'APS au centre-ville de Skikda, plus particulièrement au quartier des Allées, la plupart des boutiques «aimantent» les passants qui constituent leur potentielle clientèle, au moyen de pancartes avec des inscriptions en gros caractères: «Soldes d'été», «Prix imbattables» ou encore «Liquidation de stocks». Mme Karima. N, une quadragénaire, approchée au sortir d'un de ces magasins, se contente d'un signe de la tête en guise de salut, ses bras et ses mains étant encombrés d'un nombre impressionnant de sacs d'emballage de belle taille. Elle affirme «attendre, chaque année, cette période de rabais pour renouveler (sa) garde-robe» étant donné, selon elle, que son salaire «ne peut pas (lui) permettre de faire de gros achats en dehors des soldes, surtout en prévision de la rentrée sociale». Il reste, cependant, que les clients les plus nombreux se comptent parmi les jeunes filles se préparant à rejoindre la «cage dorée». Pour Kaouthar (26 ans), qui enfilera sa robe de mariée en septembre prochain, croisée dans un magasin de tapis, cette période de soldes offre une occasion «unique» de compléter la «choura» (ou Djehaz) au moindre coût. Elle affirme avoir fait l'acquisition de «nom-



bre de vêtements, ainsi que de plusieurs tapis et pièces d'ameublement et de décoration pour des prix défiant toute concurrence, parfois à moitié prix», ce qui lui a permis de «faire de substantielles économies, en dégageant même des reliquats de budget intéressants». Les commerçants, eux, semblent également trouver leur compte, à l'image de Karim, propriétaire d'une boutique de prêt-à-porter féminin, qui souligne consentir, durant les soldes, «d'intéressantes remises, plutôt attractives». Selon lui, «cela arrange le client, toujours à la recherche du meilleur prix, ce qui est légitime, mais aussi le vendeur, car cela lui permet d'attirer d'autres clients, tout en favorisant le déstockage et l'écoulement de vêtements restés plusieurs mois dans les rayons ou dant, carrément, de l'année dernière». Le directeur du commerce par intérim, Lotfi Boudraâ, a indiqué que la

structure qu'il dirige a «mis en place tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette saison de soldes», précisant que les agents de répression des fraudes «s'attachent à surveiller les commerçants ayant bénéficié d'autorisations de soldes», avant de faire savoir que la possibilité d'obtenir ces autorisations est offerte à tous les autres gérants de magasins désireux d'intégrer l'opération des soldes d'été». La période des soldes d'été constitue pour les familles une occasion d'ordonner leurs priorités et de faire de bonnes affaires, surtout que beaucoup de futures mariées gardent les yeux rivés sur les devantures des boutiques n'ayant pas encore entamé l'opération en attente de l'autorisation nécessaire qui devrait, toutefois, selon M. Boudraâ, leur être prochainement délivrée pour peu que les conditions prescrites soient remplies.

Cour de Constantine

Installation du président de la Cour et du procureur général

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, a présidé, dimanche après-midi à Constantine, la cérémonie d'installation de MM. Azzedine El-Arfi et Abdenour Kaci dans les fonctions, respectivement, de président de la Cour et procureur général près la Cour de Constantine. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a indiqué que cette installation intervient dans le cadre de la mise en œuvre du mouvement partiel récemment opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice, et des présidents de tribunaux et de commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs". Ce mouvement constitue, selon M. Boudjemaa, "une impulsion renouvelée dans les rangs de la magistrature à travers l'insufflation d'énergies compétentes, reconnues dans la conduite éclairée des affaires de la justice". Le ministre a fait savoir, dans le même contexte, que le nouveau président de la Cour de Constantine, Azzedine El-Arfi, diplômé de l'Ecole supérieure de la magistrature, avait entamé son parcours en tant que juge dans des tribunaux de plusieurs wilayas, puis juge d'instruction, puis président de tribunal, avant d'être nommé conseiller à la Cour suprême puis président des Cours de Mila et de Sétif.

S'agissant de la carrière du nouveau procureur général la Cour de Constantine, le ministre a souligné que Abdenour Kaci, diplômé de l'Ecole supérieure de la magistrature, a assumé plusieurs responsabilités, de juge à procureur, avant d'être promu procureur de la République près les tribunaux de Bir Mourad Raïs. (Alger), Larbaâ (Blida) et Koléa (Tipaza), puis procureur général près les Cours de Tissemsilt, puis de Boumerdes. Le ministre a souligné que leur compétence et leur expérience constitueront "un plus précieux" dans l'exercice de leurs tâches au niveau de la Cour de justice de Constantine. Il a également affirmé, en substance, que la réforme globale de la justice, dans le cadre d'une modernisation accrue, est l'un des axes les plus importants du programme présidentiel, qui met l'accent sur la nécessité pour la justice de répondre aux aspirations de la société, ce qui nécessite, a-t-il ajouté, de redoubler d'efforts pour atteindre la pleine efficacité en matière fonctionnement judiciaire. M. Boudjemaa a également évoqué "la mobilité dynamique du corps de la magistrature, en particulier ces dernières années", avant d'appeler à poursuivre les efforts pour parvenir au "décollage numérique" qui assure la qualité du service. Le ministre a aussi abordé "l'importance de la formation, sous toutes ses formes", et "la promotion de l'efficacité de la

ressource humaine à laquelle le secteur attache la plus haute importance". Il a ajouté qu'à travers l'engagement de réformes fondamentales, l'Algérie s'attache à parvenir à "une justice efficace et efficiente". En marge d'une rencontre avec la partie de la défense, le ministre a insisté sur "la nécessité d'enregistrer les avocats dans la base de données pour leur permettre de retirer les décisions de justice sans se déplacer vers les bureaux", et sur "la nécessité de parvenir aux procédures judiciaires électroniques, comme c'est le cas dans les pays leaders dans ce domaine" ce qui, au demeurant, "figure dans le programme du président de la République par rapport à la numérisation du secteur de la justice".

Etablissements pénitentiaires

Cérémonie en l'honneur des pensionnaires lauréats du bac et du BEM à Tipasa

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé samedi à l'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipasa), une cérémonie en l'honneur des pensionnaires ayant obtenu les meilleurs résultats au baccalauréat et au Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de juin 2025. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné l'augmentation significative du nombre de détenus ayant obtenu le baccalauréat pour l'année scolaire 2024-2025, soit une hausse de 11,75% par rapport à l'année précédente. Au total, 4441 détenus sur les 5907 candidats ont obtenu le baccalauréat, ce qui correspond à un taux de réussite de 75,18 %. Il a estimé que ces résultats témoignaient de l'efficacité de la politique de l'Etat en matière de rééducation, de réhabilitation et de réinsertion, grâce à une série de programmes éducatifs, religieux, sportifs, culturels et de formation impliquant plusieurs départements ministériels. Concernant l'examen du BEM, les établissements pénitentiaires ont enregistré la réussite de 2268 détenus sur les 4164 candidats, soit un taux de réussite de plus de 54 %.

Illizi

Plus de 150 oiseaux nicheurs recensés

Le Réseau National des Observateurs Ornithologues Algériens (RNOOA) a recensé 15 espèces d'oiseaux nicheurs, représentant un total de 157 individus, lors d'une campagne menée en mai 2025 à Illizi, a annoncé samedi la Conservation des forêts. Selon Amel Belghit, chargée de communication à la Conservation des forêts, l'observation a été menée sur 2 sites principaux : la pépinière de Sidi Bouslah et l'ancien exutoire des eaux usées. Sur les 15 espèces identifiées, 7 sont aquatiques et 8 sont sauvages. Parmi les espèces notables observées, on retrouve, le courlis cendré, le canard à bec jaune, le cormoran huppé, le guêpier à tête noire, le balbuzard gris, le martin-pêcheur brillant, le balbuzard des troupeaux, le martin-pêcheur des marais occidentaux, le martin-pêcheur printanier, le faucon crécerelle, le martin-pêcheur couronné, le moucherolle tacheté, le héron à collier et la chouette de Butler, a-t-elle détaillé. Cependant, le recensement a révélé un recul du nombre d'espèces observées par rapport aux années précédentes.

Oum El Bouaghi

Lancement de travaux de renforcement de la route nationale N° 10



Des travaux portant sur le renforcement de la route nationale N° 10 viennent d'être lancés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sur un linéaire de 27 km, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des travaux publics (DTP). Le chef du service du développement des infrastructures de base à la DTP, Lehfied Ammi, a précisé que cette opération qui consiste à consolider la chaussée entre le chef-lieu de wilaya et la commune d'Ain Fakroun, inscrite dans le cadre du programme d'entretien des routes pour l'année 2024, a nécessité un investissement public de 650 millions de dinars. « L'objectif est de consolider cette route partiellement endommagée et de mettre en œuvre une nouvelle couche de roulement afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers de la route, de faciliter les déplacements et de réduire les accidents de la circulation », a-t-il souligné. Le même cadre a fait savoir, d'autre part, qu'une enveloppe financière de 60 millions de dinars a été allouée à la réalisation d'un passerelle sur la RN 10 afin de faire la jonction entre l'université Larbi Ben M'hidi et le pôle universitaire qui en relève et ce, afin de garantir la mobilité des étudiants en toute sécurité.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية البيئة

القرار رقم 2965 المؤرخ في 24 جويلية 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موزج التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز وحدة تصنيع الأجهزة الكهرومنزلية المتنوعة و الكائن مقرها بالمنطقة الصناعية لحاسي عامر مجموعة الملكية رقم 132 من القسم 04 بلدية حاسي بونيف

SARL PROFI WEST لفائدة بقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع إنجاز وحدة تصنيع الأجهزة الكهرومنزلية المتنوعة الكائن مقرها بالمنطقة الصناعية لحاسي عامر مجموعة الملكية رقم 132 من القسم 04 بلدية حاسي بونيف لفائدة SARL PROFI WEST ، المادة 02: يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موزج التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار. المادة 03 : تعين السيدة بن زمر فاطمة محافظا محققا لتسجيل كل الآراء، الرغبات والتظلمات الكتابية والشفوية المدلى بها من طرف الغير وأشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويين في سجل خاص موقع ومؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي حاسي بونيف. المادة 04: يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه بلدية حاسي بونيف وتوضع نسخة كاملة من دراسة موزج التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع إنجازه في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين والغير على الإطلاع عليها والإدلاء بملاحظاتهم وآراءهم حول إنجاز المشروع ومدى تأثيره على البيئة. المادة 05: ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار. المادة 06: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار، يقلل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريراً تلخيصياً يرسله إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الآراء والملاحظات ومدلياً برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية. المادة 07 : يكلف السيدة والسادة الأمين العام للولاية مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة بئر الجير، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي بونيف والمحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

الوالي
05.08.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية البيئة

القرار رقم 3033 المؤرخ في 30 جويلية 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موزج التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز وحدة صناعة مواد التنظيف الكائنة بمنطقة النشاطات القطعة رقم 44 بلدية بوفاطيس دائرة وادي تليلات لفائدة السادة : جميل سامي و زياتي رضوان بقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع إنجاز وحدة صناعة مواد التنظيف الكائنة بمنطقة النشاطات القطعة رقم 44 بلدية بوفاطيس دائرة وادي تليلات لفائدة السادة : جميل سامي و زياتي رضوان. المادة 02: يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موزج التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار. المادة 03 : تعين السيدة بن زمر فاطمة محافظا محققا لتسجيل كل الآراء، الرغبات والتظلمات الكتابية والشفوية المدلى بها من طرف الغير وأشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويين في سجل خاص موقع ومؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي بوفاطيس. المادة 04: يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه بلدية بوفاطيس وتوضع نسخة كاملة من دراسة موزج التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع إنجازه في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين والغير على الإطلاع عليها والإدلاء بملاحظاتهم وآراءهم حول إنجاز المشروع ومدى تأثيره على البيئة. المادة 05: ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار. المادة 06: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار، يقلل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريراً تلخيصياً يرسله إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الآراء والملاحظات ومدلياً برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية. المادة 07: يكلف السيدة والسادة الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة وادي تليلات رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بوفاطيس والمحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

الوالي
05.08.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
مؤثق بوهراڻ 14 نهج العربي التيسبي
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة نوقا ديفلوبمنت
تأسيس

بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/07/31، في طور التسجيل ، تم تأسيس مؤسسة تحمل المواصفات التالية: الشكل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي م ذ ش و ذ م م: نوقا ديفلوبمنت. المقر الاجتماعي: وهران ، حي الأمير شارع محمد خميسي رقم 21 ، الطابق الثالث الباب الأيسر، القطعة رقم 22. المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي: مؤسسة الترقية العقارية. (109.218). رأسمالها الاجتماعي مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج) بقيمة قدرها (1.000 دج) للحصة الواحدة. التسيير عين السيد : فراحي كمال كمسير للمؤسسة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤثق
05.08.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مقيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بوقريشة قنور، حي الياسمين إقامة احلام، عمارة د بئر الجير، وهران

هاتف رقم: 52 22 22040
محضر تبليغ مضمون تبليغ حكم اعتباري حضوري عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ مقيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوس، اختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أثناء، وبناءا على الحكم الصادر عن محكمة الشرافة، القسم التجاري/ البحري بتاريخ 2025/06/15 تحت رقم الجدول 25/02301، رقم الفهرس 2025/04578 لفائدة الطالب : فليو كريم، الساكن بـ حي بن حدادي السعيد بلدية شرافة ولاية الجزائر بواسطة الأستاذ عزوني أحمد عبد المجيد المحام. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن مكتب رئيس محكمة الساتية بتاريخ 2025/07/27 تحت رقم الترتيب 25/1506 المتضمن الإلتن بالنشر وعملنا بنص المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بلغنا عن طريق النشر الشركة ذات المسؤولية المحدودة بوزيوس BUZIOS الممثلة من قبل مسيرها السيد دايم فيصل شكري بنسخة من الحكم الصادر عن محكمة الشرافة القسم التجاري/ البحري بتاريخ 2025/06/15 تحت رقم الجدول 25/02301، رقم الفهرس 2025/04578. ونبتهاه بأن له أجل شهر واحد لظعن بالاستئناف إذا تم تبليغ الحكم إلى الشخص ذاته، ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 ق 1 م ا. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مفروقة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
05.08.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

0770 936 836

Amis internantes,
lisez
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net
www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENT DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 20 Appareils de Vidéo Surveillance dans
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECEVEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE
LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»
LA VIE À SAÏDA
Desseins préparés
pour la vidéo de son mariage
Saidi Ahmed Saidi
celle s'annonce
Moukhlis «Chercher Rabou
Les femmes s'écroulent
en plaignant
Le recrutement
d'ouvriers d'usine
Aid El Adha et rentrée
scolaire: ça passe lent

24 CAS ENREGISTRÉS À OUANGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMBES ARTISANALES
DEBOUTER À CONSTANTINE
364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR

LES ZONES HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
DÉSESTIMÉS PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
SOMMES-NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?

DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DRÉAN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DOUS AYERON DES FORTIFIES
À SPTI OUELLABEN
LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJES DE CÉSAR
DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS
UNIFORMITÉ DU 20 AOÛT 1988 DE MOGADA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOV
RÉCUPÉRÉS ET DES GRENADES
TRUVES
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOUVRER
IMPOTS
558 DOSSIERS LIÉS AUX
IMPACTATIONS DE CHANGEMENTS
À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE
UN CIRCULAIRE
A ÉTÉ ADRESSÉE AUX DTM
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
CÔTÉ PLUS CHER

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
528 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN
RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN
LES FAMILLES (CANTINES) MONTENT AU CRÉNEAU
CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET
PARTI POLITIQUE
GHOUAL AVERTIT
CONTRE LA
DÉLIQUESCENCE
DE LA CHOSE
POLITIQUE
DES PLAIRES DÉLIVRÉS
PONT UN NOÛT ET UN
DISPARU À BIR AL ATEN
UN CIRCULAIRE
A ÉTÉ ADRESSÉE AUX DTM
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
CÔTÉ PLUS CHER

Contributions: Le temps complémentaire encore une fois att
Le beurre, l'argent du beurre et la va
CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN
A
UN CIRCULAIRE
A ÉTÉ ADRESSÉE AUX DTM
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
CÔTÉ PLUS CHER

Jeux africains scolaires

L'Algérie préserve sa 1ère position au tableau des médailles

L'Algérie a conservé sa première place au classement des médailles des 1ers Jeux africains scolaires (JAS 2025), après les finales de la 8e journée, dont les compétitions ont eu lieu dimanche en soirée dans les villes de Annaba, Constantine et Sétif. Les finales de cette 8e journée ont été bénéfiques aux athlètes algériens qui ont porté le total de médailles à 223 unités, réparties en 97 or, 73 d'argent et 53 de bronze, suivie de l'Egypte avec 110 médailles (58 or, 30 argent, 22 bronze) et de la Tunisie avec un total de 141 médailles (28 or, 63 argent, 49 bronze), selon le tableau officiel publié par le comité organisateur. Le Tchad conserve aussi sa quatrième place avec 5 médailles d'or, 1 d'argent et 3 de bronze, suivi du Nigeria (4 or, 7 argent, 8 bronze), puis du

Kenya (3or, 1 argent et 4 bronze), de la Namibie (2 or, 5 argent, 15 bronze), du Ghana (2 or, 3 argent, 6 bronze), de la Gambie (2 or, 3 argent, 4 bronze), du RD Congo (1 or, 4 argent et 3 bronze), du Bénin (1 or, 2 argent). Suivent ensuite la Côte d'Ivoire (1 or, 1 argent et 7 bronze), de la République centrafricaine (1 or, 1 argent), le Congo (1 or, 3 bronze), l'Angola (1 or, 1 bronze), le Rwanda (1 or, 1 bronze), la Libye (2 argent, 5 bronze), Madagascar (2 argent, 1 bronze), le Gabon (1 argent, 8 bronze), l'Ouganda (1 argent, 1 bronze), Djibouti (1 argent), Eswatini (4 bronze), Sao Tomé-et-Principe (3 bronze), la Guinée (2 bronze), le Togo, l'Afrique du Sud et la Zambie (2 bronze chacun). Six autres pays se partagent la 27e place avec une médaille de bronze chacun: Comores, Lesotho, Mauritanie,

Sud-Soudan, Sénégal et Zimbabwe. En ce qui concerne les disciplines ayant le plus contribué au palmarès de l'Algérie, c'est la lutte qui arrive en tête, avec 29 médailles (17 or, 10 argent, 2 bronze), viennent ensuite, le Judo (14 or, 9 argent, 6 bronze), la Boxe (13 or, 1 argent), la Gymnastique (10 or, 8 argent, 4 bronze), l'athlétisme (7 or, 8 argent, 6 bronze), le Tae Kwon-do (7 or, 5 argent et 1 bronze), la Natation (6 or, 11 argent, 14 bronze), le Kung-fu Wushu (6 or, 6 argent), le beach canoë (4 or, 4 argent), l'Equitation (4 or, 1 bronze), le Cyclisme (3 or, 2 argent, 3 bronze), le Beach-volley et handball (2 or chacun), le Badminton (1 or, 1 argent, 4 bronze), l'Aviron de mer (4 argent, 1 bronze), l'Escrime (1 argent et 7 bronze), le basket 5x5 (1 argent), le Tennis de table (1 bronze).

Championnat arabe masculin 2025 de Basketball

Retour triomphal de l'équipe nationale algérienne

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) est revenue dimanche, du Bahreïn où elle a été sacrée du titre de la 26e édition du Championnat arabe des nations, disputé du 25 juillet au 2 août à Manama. A l'aéroport Houari Boumediene (Alger), les joueurs, entraîneur national et président de la Fédération algérienne (FABB) ont fait part de leur immense joie en remportant ce trophée obtenu après 20 ans d'attente (2005 ndlr). Ils se sont dits "très fiers" de ce sacre amplement mérité, et la joie a été complète après avoir reçu le message de félicitations de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans ce contexte, le sélectionneur national, Ali Bouziane, a déclaré: "Nous sommes très heureux de ce sacre. Nous avons atteint notre objectif, qui était de décrocher le titre arabe. Cette équipe, formée en peu de temps et composée de jeunes joueurs, a désormais une vraie valeur". Il a ajouté que remporter ce titre après 20 ans est "exceptionnel. Lorsque, je vois nos joueurs actuels et leurs grandes capacités, je me remémore la génération de 2005 qui avait remporté le titre arabe et s'était qualifiée pour le championnat du monde à l'époque". M. Bouziane a exprimé l'espoir que ce titre "soit le dé-



but d'un véritable projet, et que cela ne s'arrête pas à cette réalisation". L'objectif principal de l'équipe actuelle de basket-ball, selon les propos du coach, est de préparer les prochaines échéances officielles, en tête desquelles figure le Championnat d'Afrique prévu en 2028. De son côté, le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Mehdi Oucif, a estimé que ce sacre, après deux décennies d'absence, s'inscrit dans les objectifs fixés par la fédération pour ramener l'équipe nationale sur le devant de la scène. Il a poursuivi que, malgré la difficulté de la compétition, "nous avons su la gérer et remporter

le titre. Notre équipe, composée de joueurs de moins de 23 ans, dont la majorité évolue en Algérie, ne nous a pas déçus et a montré de grandes qualités. Nous avons lancé un nouveau projet à long terme (10 ans et plus), afin d'honorer le drapeau national lors des prochaines compétitions internationales". M. Oucif a également remercié le président de la République pour le message de félicitations adressé à l'équipe nationale, ainsi que pour son soutien constant, saluant également, les efforts du ministre des Sports, Walid Sadi, qui "a suivi l'équipe nationale tout au long de la compétition", a-t-il dit.

Jeux scolaires africains (Tennis de table)

Participation honorable de l'Algérie

La sélection algérienne de tennis de table a terminé sa participation aux jeux scolaires africains par une consécration honorable avec une médaille de bronze laissant une bonne impression chez les techniciens et observateurs grâce à l'esprit combatif et la haute discipline de ses éléments aux compétitions individuelles et par équipes. Cette participation bien qu'elle n'ait pas atteint la finale constitue une étape importante dans le processus de construction d'une sélection compétitive surtout après l'affrontement de sélections fortes et expérimentées à l'instar de celles de l'Egypte, de la Tunisie et du Nigeria offrant aux joueurs algériens

une occasion pour apprécier leur niveau par rapport au continent et déceler leurs faiblesses et leurs points forts. Dans son évaluation de cette participation présentée à la presse, la sélectionneuse nationale des U-17, Linda Laghraïbi, a indiqué "nous nous sommes mesurés à des écoles africaines respectables de la discipline et nos poussins sont parvenus à affronter les grands du continent d'égal à égal renforçant leur capitale d'expérience". Et d'ajouter "cet évènement auquel nous nous sommes préparés pendant plusieurs mois nous a permis de repérer nos manques que nous œuvrerons à corriger pour revenir plus forts et de déceler des talents

prometteurs qu'il faudra accompagner par des programmes continus". De son côté, le joueur Merouane Abdelhay (16 ans) a souligné que cette compétition a été "une école de formation intensive qui nous a appris à rester soudés et surmonter la pression et nous tacherons de nous rattraper dans les prochaines compétitions", ajoutant "nous avons joué face aux champions du continent et cela est en soi un acquis majeur". Pour la joueuse Hanaa Saaïdia (15 ans), ces jeux constituent "un tournant" dans son parcours sportif, soulignant "dans cette première participation à des joutes continentales, j'ai ressenti un mélange de fierté et d'appréhension".

Football

Lancement de la 2ème promotion de la licence CAF PRO à Alger

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé le lancement de la deuxième promotion de la formation CAF PRO, diplôme délivré par la Confédération Africaine de Football (CAF). Cette formation de haut niveau, destinée aux entraîneurs, se déroulera sous la supervision de la CAF, et s'étalera sur une période d'un (1) an, précise le communiqué de la FAF, soulignant que le début des cours est prévu pour le dernier trimestre de l'année 2025. Le candidat souhaitant postuler doit être titulaire du diplôme CAF A depuis au moins trois (3) années et justifier d'au moins 36 mois cumulés d'exercice en qualité d'entraîneur principal d'un club de la ligue Une de Football Professionnel. Il doit également avoir été en poste en qualité d'entraîneur principal durant la saison en cours ou la saison précédente, être âgé de moins de 60 ans et se soumettre à un test d'entrée, réservé aux 50 meilleurs profils retenus. Les frais de formation sont fixés à 165 millions de centimes.

Jeux Africains scolaires (JAS-2025)

05 médailles dont 4 en or pour l'équipe d'Algérie d'Equitation



L'équipe nationale scolaire d'équitation a remporté 5 médailles, dont 4 en or, en clôture des épreuves, samedi soir au complexe équestre "Etoile de l'Est" d'Ain Abid, près de Constantine, au titre des 1ers Jeux Africains scolaires qui se poursuivent jusqu'à mardi à Annaba, Skikda, Sétif et Constantine. Les 4 médailles d'or ont été remportées, respectivement dans l'épreuve d'endurance par équipes, par le quatuor Mohamed Mekerkeba, Roa Zohair, Abderrahmane Boukhetala et Jihane Benyelles, dans celle de saut d'obstacles, par (Mohamed Rebii, Farah Derriche, Med-Yacine Zeriri et Badreddine Derbal), et dans les épreuves individuelles, par les cavaliers Moataz Nouné et Wafa Timlouka. La dernière médaille algérienne est de couleur bronze, obtenue par Chemsy Lassouani en saut d'obstacles individuel. En marge de cette compétition continentale, l'entraîneur de l'équipe nationale scolaire d'équitation, Lamine Samra a indiqué à l'APS que les cavaliers algériens ont "fait preuve d'un très bon niveau tout au long de la compétition, en respectant la stratégie élaborée pour la circonstance qui leur a permis de s'imposer face à des équipes fortes et expérimentées dans ce sport, à l'image des équipes libyenne et tunisienne". Il a ajouté que ces résultats positifs, fruits des efforts considérables déployés par les staffs technique et administratif de la Fédération algérienne d'équitation, "constituent une motivation pour glaner d'autres consécutions lors de prochaines joutes". Pour rappel, les compétitions équestres se sont déroulées du 31 juillet au 2 août avec la participation de 46 cavaliers représentant sept pays.

Margot Robbie sera la Femme de 50 pieds de Tim Burton



L'actrice est en discussions pour produire et incarner l'héroïne du remake de ce film culte des années 1950. Alors qu'il revient cette semaine avec de nouveaux épisodes de Mercredi pour le petit écran et Netflix, Tim Burton planche déjà sur son prochain film.

Il s'agira d'un remake de L'Attaque de la femme de 50 pieds ou Attack of the 50 Foot Woman, relecture du film culte de 1958, dans lequel une riche héritière, après une rencontre extraterrestre, se transforme en géante et se venge de son mari infidèle (un remake avait déjà été fait en 1993 avec Daryl Hannah). A l'époque, c'est Allison Hayes qui tenait le rôle titre. Et 70 ans plus tard, c'est Margot Robbie qui devrait le reprendre. La star est en pourparlers pour porter le projet de Tim Burton et Warner Bros.. Si l'accord aboutit, Robbie coproduira avec sa société LuckyChap.

Tim Burton compte réaliser et produire ce remake. Le premier scénario avait été confié à Gillian Flynn, autrice de Gone Girl, mais elle a quitté le projet pour d'autres engagements. L'équipe cherche désormais un nouveau scénariste, et l'implication de Margot Robbie dans le rôle principal dépendra de la version finale du script. En attendant, l'actrice nommée trois fois aux Oscars sera à l'affiche en février prochain d'une nouvelle adaptation des Hauts de Hurlevent, tirée du classique d'Emily Brontë signée Emerald Fennell. Côté production, LuckyChap développe également un nouveau Ocean's Eleven chez Warner Bros., avec Lee Isaac Chung (Twisters) en discussions pour la réalisation.

F1 devient le plus gros succès de la carrière de Brad Pitt



F1, le blockbuster automobile porté par Brad Pitt, vient de franchir une étape symbolique au box-office mondial : avec 545,6 millions de dollars de recettes récoltés à ce jour, le long métrage de Joseph Kosinski devient le plus gros succès de la carrière de l'acteur de 61 ans.

Produit par Apple Original Films et distribué par Warner Bros., F1 continue de carburger à l'international, où il vient d'ajouter 17,2 millions de dollars dans 78 territoires pour sa 6e semaine d'exploitation, portant son total hors États-Unis à 372,3 millions. Côté domestique, le film cumule 173,3 millions de dollars.

Certains marchés comme la Corée du Sud restent très dynamiques : F1 y a même progressé de 36 % en sixième semaine, atteignant un total local de 18,5 millions.

En comparaison, World War Z, sorti en 2013 chez Paramount Pictures, avait engrangé 540,4 millions de dollars dans le monde (dont 202,8 M\$ aux États-Unis et 337,6 M\$ à l'international), avec un budget estimé à 190 millions.

Dans Top 5 de Brad Pitt, c'est Troie (2004) qui suit en 3e position (avec 497 millions de dollars), devant Mr. & Mrs. Smith (478 millions de dollars en 2005) et Ocean's Eleven (451 millions de dollars en 2001).

Après Avatar, James Cameron veut changer totalement de registre !

Voici ce qui sera son prochain film !

James Cameron a déjà un projet en tête, après les suites d'"Avatar". Le réalisateur planche sur un film qui s'annonce très différent de ce qu'il a fait précédemment. De quoi s'agit-il ? On a la réponse ! James Cameron fourmille de projets ! Déjà très occupé par sa franchise Avatar, le cinéaste avance déjà sur le film qu'il ambitionne de mettre en scène après la sortie d'Avatar 3 (17 décembre 2025 en France).

Il s'agit d'un projet très particulier, et bien différent de ce qu'il a pu faire dans le passé : l'histoire vraie d'un homme japonais qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, a survécu à l'explosion atomique à Hiroshima, a pris un train pour Nagasaki, puis a survécu à la seconde explosion nucléaire dans cette ville.

Le film sera basé sur deux livres de Charles Pellegrino. Comme Deadline l'avait annoncé en septembre 2024, James Cameron a acquis les droits de ces deux livres de non fiction signés Charles Pellegrino, intitulés "Last Train from Hiroshima" (paru en 2015) et "Ghosts of Hiroshima" (2025). Deux ouvrages qui seront réunis en un seul film. "C'est un sujet auquel j'ai voulu consacrer un film, et j'ai lutté sur la manière de le faire pendant des années", déclare-t-il à Deadline.

"J'ai rencontré Tsutomu Yamaguchi, qui a survécu à Hiroshima et Nagasaki, quelques jours avant sa mort. Il était à l'hôpital. Il nous a transmis le bâton de son histoire personnelle, donc je dois la faire. Je ne peux m'en détourner." Le metteur en scène a par

ailleurs annoncé sur sa page Facebook, en juin dernier, avoir acquis les droits d'adaptation du dernier roman de Joe Abercrombie, "The Devils" ("Les Diables" en français). Publié le 6 mai 2025, ce roman est le premier tome de la série "Les Diables" et s'est immédiatement classé numéro 1 des best-sellers du Sunday Times au Royaume-Uni. Il se classe à la cinquième place de la liste des best-sellers du New York Times. James Cameron assumera la mise en scène tandis que Joe Abercrombie écrira lui-même l'adaptation.

L'écrivain britannique est spécialisé dans les romans de fantasy ; on lui doit également "Servir froid", "Les Héros" ainsi que la trilogie "La Première Loi", la saga "L'Âge de la folie" et "La Mer éclatée". Le pitch de "The Devils" est le suivant : L'Europe est au bord du gouffre. Ravagée par la peste et la famine, hantée par des monstres rôdant dans l'ombre, des princes avides ne pensent qu'à leurs ambitions dévorantes. Une seule certitude demeure : les elfes reviendront, et ils dévoreront tout.

Dans sa publication, James Cameron déclare : "Comment décrire 'The Devils' ? Une aventure horrifique pleine d'esprit ? Une bataille épique entre le bien et le mal, où il est souvent difficile de discerner qui est qui ? Une aventure tordue et stylée dans un univers différent, où votre meilleur espoir de survie réside dans les monstres eux-mêmes ?

Joe Abercrombie est au sommet de son art, ouvrant un tout nouveau monde avec des person-

nages captivants. Les rebondissements se succèdent à un rythme effréné, avec l'humour et le style acerbe propres à Joe. 'The Devils' met en lumière son point de vue incisif sur la nature humaine, dans toute sa gloire sombre et égoïste, à travers des personnages loin d'être humains. Mais bien sûr, Joe laisse toujours entrevoir des lueurs de rédemption qui rendent toute cette noirceur fascinante et émouvante."

Le cinéaste poursuit : "J'admire l'écriture de Joe depuis des années. Chaque nouvelle lecture, que ce soit avec la saga épique 'First Law', 'Servir froid' (J'ADORE !) ou encore la trilogie 'L'Âge de la folie', m'a toujours enthousiasmé. Mais la fraîcheur du monde et des personnages de 'The Devils' m'a finalement incité à acquérir les droits de l'un de ses livres et à m'associer à lui pour l'adapter au grand écran.

CE SERA POUR MOI UN NOUVEAU DÉFI

Je suis impatient de commencer le processus d'écriture avec lui. Je suis convaincu que cette adaptation s'écritra pratiquement d'elle-même, car Joe écrit de manière incroyablement visuelle, scène par scène, avec une structure très cinématographique. Ce sera pour moi un nouveau défi joyeux après avoir terminé 'Avatar : Fire and Ash', de donner vie à ces personnages indélébiles."

James Cameron ne manque pas de projets ! Reste à savoir dans quel ordre ces différents films seront tournés. A suivre !

Mauvaise nouvelle pour Arnold Schwarzenegger

Netflix annule sa série après deux saisons

Elle avait attendu avec impatience l'arrivée de Netflix et s'était inscrite dans l'heure pour dévorer la première saison de Daredevil.

Depuis, elle suit de près ce qui sort chaque semaine sur la plateforme pour se faire des soirées binge-watching et vous conseiller le meilleur des sorties streaming.

Il aurait fallu un miracle pour sauver la série d'Arnold Schwarzenegger de l'annulation mais c'est raté. Netflix vient de mettre fin au suspense.

En 2023, Netflix lançait en grandes pompes Fubar, série d'espionnage portée par nul autre qu'Arnold Schwarzenegger. Le géant américain a eu les arguments (et le chèque qui allait avec) pour convaincre l'ancien Terminator de jouer à nouveau les espions mais tout ne s'est pas déroulé comme prévu.

D'après Variety, Netflix vient d'annuler Fubar à l'issue de la saison 2, qui a été diffusée en juin dernier. Et ce n'est pas une surprise, comme on vous l'expliquait dans cet article. La présen-

ce de Schwarzenegger au casting et l'arrivée de Carrie-Anne Moss n'auront pas suffi à attirer les abonnés : avec un décro Véritable comédie d'espionnage transgénérationnelle, Fubar suit un père et sa fille qui découvrent qu'ils travaillent secrètement au sein de la CIA depuis des années. Ils réalisent que leur relation entière est un mensonge et qu'ils ne se connaissent pas du tout.

Malgré son savoureux mélange d'humour et d'action, ainsi que l'alchimie entre Schwarzy et Monica Barbaro qui joue sa fille, la série n'avait pas vraiment séduit les abonnés, comme en témoigne la note sur sa fiche AlloCiné. Avec une moyenne de 3,3 sur 5, elle ne fait pas partie du haut du panier parmi les productions Netflix, bien au contraire.

Fubar avait pu être renouvelée grâce à des chiffres de visionnage assez satisfaisants pour Netflix mais la saison 2 n'était pas du tout attendue. L'annulation de la série avait même été prédit dès le 18 juin dans la newsletter

Netflix and chiffres, qui analysent les audiences de toutes les sorties originales de la plateforme "C'est une catastrophe industrielle qui ne peut avoir qu'une seule issue, l'annulation pure et simple. Je pense qu'on a ici un exemple de chiffres de la S1 qui sont bons mais qui ont sans doute été accompagnés d'un taux de décrochage énorme pendant la série, avec beaucoup beaucoup de gens devant le premier épisode de la saison 1 et beaucoup moins pour le dernier épisode. Au total, sur la saison, cela donne des chiffres assez bons pour un renouvellement mais dans les faits, le taux de décrochage entre le début de la saison et la fin de la saison ne lance pas la saison suivante sur les meilleurs rails. D'où un taux de décrochage énorme."

A noter que Fubar n'est pas la seule série que Netflix a annulé cette année. Plus récemment, c'est Pulse et La Résidence qui ont connu le même sort funeste, suite à des coûts de production trop élevés et à des audiences jugées moyennes.

Yémen

Au moins 68 morts dans le naufrage d'une embarcation de migrants

Malgré le conflit qui ravage le Yémen depuis 2014, les migrations clandestines se poursuivent notamment à partir de l'Éthiopie. Au moins 68 personnes sont mortes dans le naufrage d'une embarcation transportant des migrants, a indiqué lundi à l'AFP l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ajoutant que des dizaines d'autres sont toujours portées disparues.

« A ce stade, 68 personnes à bord ont été tuées, mais seulement 12 des 157 passagers ont pu être secourus. Le sort des

disparus reste inconnu », a déclaré Abdusattor Esoev, chef de mission de l'OIM au Yémen. Un bilan précédent de sources de sécurité faisait état dimanche d'au moins 27 morts.

DES MIGRANTS ÉTHIOPIENS EN MAJORITÉ

« Le bateau se dirigeait vers les côtes de la province (d'Abyan) », a indiqué une source au sein de la police d'Abyan à l'AFP, précisant que « des embarcations de passeurs arrivent régulièrement dans nos régions ».

« Les forces de sécurité [...] mènent actuellement une vaste

opération pour repêcher les corps d'un grand nombre de migrants de nationalité éthiopienne (Oromos), morts noyés en mer au large des côtes de la province d'Abyan alors qu'ils tentaient de pénétrer illégalement sur le territoire yéménite », a indiqué la direction de la sécurité du gouvernorat d'Abyan dans un communiqué.

« De nombreuses dépouilles ont été retrouvées sur des plages dispersées, ce qui laisse penser qu'un certain nombre de victimes sont toujours portées disparues en mer », selon la même source.

Taïwan

Des pluies torrentielles font cinq morts en une semaine

Plus de deux mètres de pluie ont été recensés à Taïwan depuis une semaine, provoquant des inondations et des glissements de terrain qui ont causé la mort de quatre personnes.

Depuis le 28 juillet, de violentes précipitations se sont abattues sur de larges zones de l'île, forçant plusieurs milliers d'habitants à se réfugier et endommageant des routes.

Maolin, un district montagneux du sud de Taïwan, a enregistré plus de 2,8 mètres de pluie depuis le 28 juillet, d'après le centre météorologique local (CWA). C'est plus que les précipitations annuelles de l'année dernière, qui se sont élevées à 2,1 mètres, selon les données de l'agence. Pour la première fois depuis 1998, "Taïwan a connu sept jours consécutifs avec plus de 200 millimètres de pluie quotidiennement", a déclaré le prévisionniste Chen Yi-liang du CWA.

Les pluies exceptionnellement fortes ont été causées par un système de basse pression et de forts vents venant du sud-ouest, a décrit à l'AFP M. Chen. M. Li a déclaré que les vents du sud-ouest étaient généralement induits par les typhons affectant l'île en mai et en juin.

Cette fois-ci, les pluies ont été causées par le typhon Co-may, qui a atteint la semaine dernière Shanghai après être passé à l'est de Taïwan, a indiqué M. Li. Les précipitations recensées sur l'île le mois dernier ont été les plus élevées pour un mois de juillet depuis 1939, a déclaré la CWA. "Nous rencontrons rarement une catastrophe d'une telle ampleur", a déclaré le Premier ministre Cho Jung-tai lors d'une visite dans une zone frappée par les inondations à Tainan, dans le sud, lundi.

"Depuis le typhon Danas jusqu'à aujourd'hui, nous avons fait face



à presque un mois de pluie continue et abondante."

Cette semaine de mauvais temps a provoqué la mort de cinq personnes, tandis que trois autres ont disparu et 78 sont blessées, a déclaré un responsable des catastrophes.

Près de 6.000 personnes ont été forcées de quitter leur domicile. Mais le service de météorologie

s'attend à ce que la pluie diminue dans les jours à venir.

Taïwan est habitué aux fréquentes tempêtes tropicales de juillet à octobre. Selon les scientifiques, le changement climatique induit par les activités humaines provoque des phénomènes météorologiques plus intenses, ce qui peut favoriser les inondations destructrices.

L'Europe suffoque sous la canicule

Jusqu'à 40 degrés en France, 45 en Espagne

Une vague de chaleur touche actuellement le sud de l'Europe. Le mercure pourrait atteindre les 40°C ce week-end dans le sud de la France, tandis que l'Espagne et le Portugal franchiront dès cette semaine la barre des 45°C, avec des incendies déjà en cours dans certaines régions.

L'Espagne fait face à sa deuxième vague de chaleur de l'année. Dimanche, les températures ont déjà dépassé les 40°C dans le sud du pays. À partir de mercredi, on pourrait même atteindre les 45 degrés à l'ombre.

Selon l'agence météorologique nationale Aemet, les températures dépassent de 5 à 10°C les normales saisonnières sur une grande partie de la péninsule ibérique. Les nuits resteront très

chaudes également, avec des minima compris entre 23 et 25°C dans le centre et le sud.

La canicule devrait durer au moins jusqu'à ce week-end. Les autorités mettent en garde contre des risques sanitaires élevés, notamment dans l'ouest et les régions frontalières avec le Portugal. Il est recommandé de rester à l'ombre, de s'hydrater régulièrement et d'éviter toute exposition directe pendant les heures les plus chaudes. Même situation au Portugal, où les températures dépassent largement les normales. La région d'Évora (Alentejo) est aujourd'hui la plus chaude avec 40°C, tandis que Faro, la plus "fraîche", enregistre tout de même 28°C. Les régions du nord - Bragança, Porto, Vila Real, Viana do Castelo

et Braga - sont placées en alerte rouge pour canicule, avec des températures comprises entre 36 et 40°C jusqu'à mercredi. Dans les vallées du Tage et du Douro, on attend jusqu'à 44°C. Les nuits seront tropicales, avec des minimales oscillant entre 20 et 25°C. Le pays lutte également contre quatre importants incendies dans le nord. Environ 700 pompiers sont mobilisés pour tenter de les maîtriser. En France aussi, la chaleur est en train de s'installer, notamment dans le sud. Si le nord reste en proie à la grisaille et à quelques pluies, avec 19°C attendus en Normandie, les températures grimperont à 32°C à Lyon et 39°C en Occitanie.

Dès jeudi, cette masse d'air très chaud gagnera l'ensemble du



pays. Le sud-ouest et le centre pourraient connaître une véritable vague de chaleur d'ici dimanche, avec des pointes à 40°C. Le risque d'incendie est jugé modéré à élevé dans le sud du pays. "Dans une atmosphère chaude et sèche, avec de la tramontane, le danger de feux sera très élevé sur l'Aude ce mardi", indique Météo-France cependant.

Russie

Au moins un mort et 11 blessés dans un accident entre un train et un bus touristique

Au moins une personne a été tuée et une dizaine d'autres ont été blessées dans une collision lundi à l'aube entre un train de marchandises et un bus touristique dans la région de Léningrad, près de Saint-Petersbourg, dans le nord-ouest de la Russie.

L'accident s'est produit à 06h11 (05h11 en Belgique), selon un communiqué de l'antenne locale des chemins de fer russe, Oktyabrskaya Railway. Le bus est sorti sur la voie ferroviaire juste devant le train qui s'approchait à pleine vitesse, entre les stations de Lodeïnoïe pole et Olonets. Le conducteur du train a tenté de freiner, "mais la distance était trop petite et la collision n'a pu être évitée", d'après la même source.

"Selon les premières informations, 12 passagers du bus ont été blessés, dont un est décédé", précise le communiqué. D'après l'agence de presse étatique russe Tass, deux victimes ont succombé à leurs blessures.

Les violations des règles de sécurité routière sont fréquentes en Russie où plusieurs accidents de car meurtriers se sont produits ces dernières années.

Effondrement d'une mine au Chili

Quatre morts, un disparu

L'effondrement survenu jeudi dans la plus grande mine de cuivre souterraine au monde a fait quatre morts, une personne étant toujours portée disparue, a annoncé dimanche la compagnie minière. Le précédent bilan faisait état de trois morts et deux disparus. L'accident a eu lieu à 1.200 m de profondeur.

"Au cours des dernières heures, nous avons réussi à récupérer quatre corps. Le premier samedi après-midi, et durant la nuit (de dimanche), trois autres ont été retrouvés", a déclaré à la presse le directeur du site, Andrés Music. "Il reste encore à retrouver un travailleur porté disparu", a-t-il ajouté.

Avec ses 4.500 km de galeries, El Teniente est le plus grand gisement de cuivre souterrain de la planète, propriété de l'entreprise publique chilienne Codelco, le premier producteur mondial de cuivre.

Tous les mineurs ont été retrouvés au même endroit, où s'est produit jeudi un effondrement causé par un "événement sismique", dont l'origine, naturelle ou provoquée par les perforations, est en cours d'investigation. Il s'agit d'un des accidents les plus tragiques survenus dans la mine El Teniente au cours des trois dernières décennies.

Les activités de la mine sont paralysées depuis vendredi à la suite d'une ordonnance émise par le ministère des Mines pour faciliter les recherches.

L'an dernier, El Teniente a produit 356.000 tonnes de métal, soit 6,7% de tout le cuivre du Chili, premier producteur mondial, avec 5,3 millions de tonnes annuelles.

L'industrie minière du Chili est considérée comme l'une des plus sûres au monde. En 2024, le taux de mortalité était de 0,02%, selon le Service national de géologie et de mines.



2

- 08h35 Télésopping

09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Au coeur des Restos du coeur

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h50 Petits plats en équilibre

13h00 Plus belle la vie, encore plus belle

13h25 Camping Paradis

14h10 Camping Paradis

15h10 Camping Paradis

17h00 Tout pour la lumière

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

19h50 Petits plats en équilibre

20h05 Petits plats à emporter

20h10 Taxi 5

22h00 Taxi 4

23h55 Camping Paradis

00h55 Camping Paradis

01h55 Programmes de la nuit
- 11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h45 Journal Météo Climat

12h50 La p'tite librairie

12h51 Expression directe

12h52 Ça commence aujourd'hui

14h15 Affaire conclue : la vie des objets

14h30 Affaire conclue : la vie des objets

14h31 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

17h35 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

20h10 Hiroshima, la course vers l'apocalypse

22h00 Procès de Tokyo, le Nuremberg oublié

22h55 Rendez-vous en terre inconnue

23h05 Parlement

23h25 Parlement

23h55 Parlement

00h10 Parlement



3

- 07h03 Les Croquemoutard

07h15 La Petite Vadrouille

08h49 Bleu, un océan de solutions

09h51 Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau

11h14 Flippé

11h20 Culture & Street

12h14 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1

15h09 Le Larbin

16h55 Saturday Night Live

18h07 Jamel Comedy Club

18h43 Hot Ones

19h23 Flippé

19h26 Viendez au Groland

19h46 Viendez au Groland

20h09 Le Quatrième Mur

22h03 Le Panache

23h24 En tongs au pied de l'Himalaya

00h55 Elle & lui et le reste du monde

02h19 Paradis Paris
- 10h50 Outremer.l'info

11h00 Régions d'ici

11h20 Dans le rétro

11h26 ICI 12/13

11h55 Météo

12h00 Météo à la carte

13h00 Météo à la carte (la suite)

13h25 Rex

14h10 Rex

14h55 Rex

15h40 La p'tite librairie

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h05 Dans le rétro

18h10 Hors la ville

18h50 Tout le sport

19h15 Le journal des talents

19h20 Un si grand soleil

20h10 OPJ

21h00 OPJ

21h55 OPJ

22h45 OPJ

00h15 La carte aux trésors

02h30 La p'tite librairie



arte

- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 Le juste prix

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h40 Nouveau jour

20h00 En famille

20h10 Zone interdite

22h00 Zone interdite

00h05 Un été pour refaire ma maison

02h40 Programmes de la nuit
- 09h55 Prédateurs et proies, un équilibre fragile

10h40 Prédateurs et proies, un équilibre fragile

11h25 Prédateurs et proies, un équilibre fragile

12h35 Les grandes familles

14h05 Le messenger

16h25 Invitation au voyage

17h10 Invitation au voyage

18h00 Iles de beautés

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h52 Tu mourras moins bête

20h00 Stockholm 1975 - Prise d'otage à l'ambassade d'Allemagne

20h50 Stockholm 1975 - Prise d'otage à l'ambassade d'Allemagne

21h45 L'effet Helsinki : 1975, l'acte final et la fin du rideau de fer

23h25 Les loups sortent toujours la nuit

00h55 Tu m'appartiens ! Racines d'un féminicide

01h55 Invitation au voyage

TÉLÉVISION

15



20h10

LE QUATRIÈME MUR



Chloé est une actrice sérieuse qui a passé sa vie sur les scènes parisiennes. Contrainte par une industrie du divertissement injuste à jouer dans une dernière représentation du 'Songe d'une nuit d'été' de Shakespeare avec de jeunes acteurs, elle doit se battre contre des nouveaux venus égoïstes avec lesquels elle est obligée de partager la scène afin de pouvoir rester dans la lumière et garder sa place.

Acteur: Lizzie Brocheré (Chloé), Roby Schinasi (Louis), Victoria Lacoste (Alice), Jacqueline Belle (Jennifer), Jean-Marc Barr (Hero in Crowd), Voir plus
Réalisateur: Kelsey Bollig
Scénariste: Kelsey Bollig
Musique: Sylvain Kauffman

3

20h10

OPJ



Le commissaire Gaspard Watson passe des vacances dans un établissement de thalassothérapie grâce à la générosité de ses collaborateurs. Sa détente tourne court lorsqu'il découvre deux personnes décédées par électrocution dans un bain à remous. Les premières investigations mettent au jour que les défunts vivaient sous de fausses identités, accumulant les usurpations à travers tout le pays et causant des dommages considérables dans l'existence d'autrui.

Acteur: Yaëlle Trulès (Clarissa Hoarau), Antoine Stip (Gaspard Watson), Nathan Delleme (Jackson Bellerose), Marielle Karabeu (Kelly Kwaté).



22h24

TAXI 5



Sylvain Marot, policier parisien intrépide doublé d'un pilote émérite, a une façon bien à lui de faire parler les suspects. Mais son comportement hors du service lui cause des soucis : pour avoir approché de trop près la femme du préfet, Marot est immédiatement muté à Marseille. Le policier découvre avec effroi un commissariat qui ne répond pas à ses normes d'efficacité. Lors de sa première sortie en ville, il fait rapidement connaissance d'Eddy Maklouf, chauffeur de taxi qui se moque du code de la route.

Acteur: Franck Gastambide (Sylvain Marot), Malik Bentaha (Eddy Maklouf), Bernard Farcy (Gibert), Salvatore Esposito (Toni Dog)



ORAN

30|23

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h12
20h04
81%
08 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

29-22

33-14

30-19

43-28

30-24

40-28

Pour les efforts d'aide humanitaire à Ghaza

L'Australie s'engage à fournir des fonds supplémentaires

Le gouvernement australien s'est engagé à fournir des fonds supplémentaires pour les efforts d'aide humanitaire à Ghaza, ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis près de deux ans, rapportent lundi des médias. La ministre des Affaires étrangères Penny Wong et la ministre du Développement international Anne Aly ont annoncé lundi que l'Australie allait fournir 20 millions de dollars australiens supplémentaires (12,9 millions de dollars américains) aux organisations qui fournissent de la nourriture, des fournitures médicales et d'autres aides vitales à Ghaza. Ce nouveau financement comprend six millions de dollars australiens (3,8 millions de dollars américains) pour le Programme alimentaire mondial des Nations Unies et cinq millions de dollars australiens (3,2 millions de dollars américains) pour l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge. Wong et Aly ont indiqué dans une déclaration commune que ce nouveau financement portait le montant total de l'aide humanitaire accordée par l'Australie à Ghaza depuis le début de l'agression génocidaire sioniste en octobre 2023 à plus de 130 millions de dollars australiens (84 millions de dollars américains). "L'Australie a toujours fait partie de ceux qui ont appelé (l'entité sioniste) à autoriser la reprise immédiate et complète de l'aide à Ghaza, conformément aux ordonnances contraignantes de la Cour internationale de justice (CIJ)", a déclaré Mme Wong. "La souffrance et la famine des civils à Ghaza doivent cesser", a-t-elle lancé. L'annonce du financement a été faite au lendemain d'une manifestation pro-palestinienne à Sydney et Melbourne, à laquelle ont participé des dizaines de milliers d'Australiens pour réclamer la fin de la guerre génocidaire sioniste et de la famine à Ghaza.

Au large du Yémen

Au moins 76 morts dans un naufrage de migrants

Au moins 76 personnes sont mortes dans le naufrage d'une embarcation transportant des migrants au large du Yémen, selon un nouveau bilan de l'OIM. Au moins 76 personnes ont péri et des dizaines d'autres sont portées disparues après le naufrage d'une embarcation transportant des migrants au large des côtes yéménites, a indiqué lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Un précédent bilan des forces de sécurité de la province méridionale d'Abyan faisait état dimanche d'au moins 27 morts. L'embarcation, qui transportait 157 personnes, a chaviré dans le golfe d'Aden, au large du gouvernorat d'Abyan, dans le sud du Yémen. Seules 12 personnes ont pu être secourues jusqu'à présent. « Le sort des disparus reste inconnu », a déclaré Abdussattor Esoev, chef de mission de l'OIM au Yémen. Selon la direction de la sécurité du gouvernorat d'Abyan, les passagers étaient principalement des migrants éthiopiens. Une vaste opération a été lancée dimanche pour tenter de retrouver des survivants et repêcher les corps des victimes. Ce drame s'inscrit dans une série noire. Le mois dernier, au moins 8 personnes sont mortes après que des passeurs ont forcé des migrants à se jeter à l'eau en mer Rouge.

Crimes de guerre commis par Israël

Borrell accuse les dirigeants de l'UE de «complicité»

L'ancien chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a accusé les dirigeants de l'Union européenne (UE), de «complicité» dans les crimes de guerre commis par l'occupation sioniste à Ghaza. «Ceux qui n'agissent pas pour mettre fin à ce génocide et à ces violations du droit international, alors qu'ils en ont le pouvoir, s'en rendent complices. C'est malheureusement le cas des dirigeants de l'Union européenne et de ses Etats membres», a écrit Josep Borrell dans une tribune publiée vendredi dans le journal britannique The Guardian. «Les dirigeants de l'UE et de ses Etats membres seront probablement appelés à rendre des comptes à l'avenir pour leur complicité dans les crimes contre l'humanité» commis par l'occupation sioniste. Le socialiste espagnol de 78 ans, qui a occupé le poste de Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité entre 2019 et 2024, a également affirmé que les dirigeants européens ont l'obligation légale d'annuler l'accord d'association liant l'UE à l'entité sioniste pour non-respect par cette dernière de ses obligations humanitaires à Ghaza. «C'est le seul langage qui puisse amener» les dirigeants sionistes à cesser de commettre des crimes contre l'humanité»,



estime l'ancien ministre espagnol des Affaires étrangères. Il a ajouté que l'incapacité de l'UE à faire pression sur l'entité sioniste nuisait à la position du bloc sur la scène internationale. Josep Borrell a également préconisé la suspension des livraisons d'armes à l'occupation sioniste, l'interdiction des importations en provenance des colonies de Cisjordanie, la sanction des hauts responsables sionistes. En tant que chef de la diplomatie européenne, il a présidé les réunions des

ministres des Affaires étrangères des gouvernements de l'UE pendant neuf mois après le début de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne. Durant son mandat, il a appelé à plusieurs reprises l'occupation sioniste à respecter le droit international humanitaire dans la bande de Ghaza. Compte tenu de la détérioration de la situation humanitaire ces derniers mois, Josep Borrell s'est montré plus virulent dans ses critiques à l'égard des institutions européennes.

80 ans après le drame d'Hiroshima

La double peine des victimes coréennes

Victime du bombardement de Hiroshima à l'âge de cinq ans, la Coréenne Bae Kyung-mi a vécu dans le secret une grande partie de sa vie: à ses stigmates physiques s'est ajoutée une stigmatisation sociale telle qu'elle en a caché son statut de survivante à ses proches. Le 6 août 1945, elle se rappelle avoir entendu des avions au-dessus de sa tête alors qu'elle jouait chez elle. Quelques minutes plus tard, elle s'est retrouvée ensevelie sous les décombres. "J'ai dit à ma mère en japonais: +Maman, il y a des avions! Il y a des avions!+", raconte la désormais octogénaire à l'AFP. Son oncle et sa tante n'ont pas survécu à l'effondrement de leur immeuble. "Je n'ai jamais dit à mon mari que j'étais à Hiroshima et que j'avais été victime du bombardement", confie Mme Bae. "A l'époque, les gens disaient souvent que vous aviez épousé la mauvaise personne si elle avait survécu à un bombardement atomique". Ses deux fils n'ont appris qu'elle avait été à Hiroshima que lorsqu'elle s'est inscrite dans un centre pour les victimes, dans sa ville de Hapcheon en Corée du Sud. Les radiations qui l'ont affectée l'ont obligée à subir une ablation des ovaires et d'un sein, en raison du risque élevé de cancer. Quelque 740.000 personnes ont été tuées ou blessées lors des deux bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Plus de 10% des victimes étaient coréennes, selon les données disponibles. Kim Hwa-ja avait quatre ans le 6 août 1945. Elle se souvient avoir été forcée de fuir Hiroshima dans une charrette tirée par des chevaux. La fumée emplissait l'air et la ville brûlait, dit-elle. Sa mère lui criait de se réfugier sous



une couverture et de ne pas regarder. Des organisations estiment que jusqu'à 50.000 Coréens se trouvaient dans la ville ce jour-là, dont des dizaines de milliers travaillant comme ouvriers forcés sur les sites militaires. Mais les documents sont peu précis. "Le bâtiment municipal a été tellement dévasté qu'il n'a pas été possible de retrouver des documents clairs", a déclaré un fonctionnaire territorial à l'AFP. La politique coloniale

du Japon interdisait l'utilisation de noms coréens, ce qui complique encore la recherche dans les registres. Les rescapés qui sont restées au Japon ont dû subir une double discrimination: à la fois en tant que survivants ou "hibakusha" en japonais, et en tant que Coréens. Les victimes coréennes n'ont été reconnues qu'à la fin des années 1990, lorsqu'un monument funéraire a été érigé dans le Parc du Mémorial de la paix de Hiroshima.